



HAL
open science

L'éducation aux médias : permettre aux élèves d'identifier une information fiable

Romain Croslard

► **To cite this version:**

Romain Croslard. L'éducation aux médias : permettre aux élèves d'identifier une information fiable. Education. 2018. dumas-01904105

HAL Id: dumas-01904105

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01904105>

Submitted on 24 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Languedoc - Roussillon

Master « Métiers de l'Éducation et de la Formation »
Lettres-Histoire

Mémoire de master 2 MEEF

Année universitaire 2017 - 2018

Présenté par
Romain CROSLARD

L'éducation aux médias
Permettre aux élèves d'identifier une information fiable

Sous la direction de

M. Arnaud ROLLAND

Assesseur

M. Frédéric TORTERAT

Le statut de l'information a changé au cours des siècles. Aujourd'hui, très présente sur Internet, elle interroge. Des rumeurs aux *fake news* en passant par les "faits alternatifs", l'information est contestée, et ceux qui l'élaborent également. Le mouvement n'est pas dominant mais il est pregnant, et nos élèves sont confrontés à des débats, manipulations ou approximations qu'ils ont souvent des difficultés à comprendre. L'éducation aux médias, cet enseignement transversal dispensé en classe peut être un premier élément de réponse à des questions toujours plus nombreuses et parfois préoccupantes. L'ambition de ce mémoire est de proposer une lecture des méfiances et des défiances des internautes envers l'information et de proposer avec les élèves, des moyens pour identifier une information fiable sur Internet.

Information - Méfiance - Défiance - Education aux médias - Pertinence - Fiabilité

The status of information has changed over the centuries. Nowadays omnipresent on the internet, information raises issues. From rumours to fake news and “alternative facts”, information is challenged as well as the ones who developed it. The trend is not dominant but still significant and our students face debates, manipulations or approximations that they struggle to understand. Media education, this interdisciplinary teaching delivered in class, can be a first step in answer to an increasingly large and alarming number of questions. This dissertation aims to offer a reading of the distrusts and the mistrusts of internet users toward information and also to offer students ways to identify a reliable information on the web.

Information - Distrust - Mistrust - "Education aux médias" - Pertinence - Reliability

Sommaire

Introduction

PREMIERE PARTIE

Informé : un enjeu des démocraties modernes.....	p4
1-De nouveaux supports de diffusion	
2-Un paradigme nouveau	
3-L'ère de la désinformation ? Une esquisse de typologie	
4-Entre méfiance et défiance : l'information au coeur d'une crise de confiance structurelle?	
5-Une éducation aux médias?	
Synthèse	

DEUXIEME PARTIE

Méthodologie de recueil et de traitement des données.....	p15
1-Le contexte	
2-L'expérimentation	
a-Présentation	
b-La séquence	
3-La collecte de données	
c-Les prolongements de la séquence	

TROISIEME PARTIE

Résultats et mise en discussion.....	p31
1-Les apprentissages	
a-Les aspects positifs et valorisants	
b-Les limites et possibles	
2-L'éducation aux médias	

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

«Aujourd’hui, plus que jamais, on a besoin de citoyens capables de faire le tri dans les informations et de débusquer les pièges des imposteurs, afin de réaliser des choix pertinents pour le bien de tous comme pour le leur»

Gérard de Vecchi, *Former l’esprit critique*

Introduction

En responsabilité au lycée des métiers Pierre Mendès France depuis septembre 2017, j'assure les cours de français et d'histoire-géographie à des classes de CAP logistique et de Secondes ventes. La question de l'éducation aux médias se pose pour ces élèves de la "génération Internet" qui ont grandi, vivent et travailleront avec cette réalité plus qu'aucune génération dans l'histoire de l'humanité jusqu'à présent. Il convient d'apprécier les enjeux de ce défi pour mieux saisir la complexité d'un enseignement nécessairement transversal, continu et utile. L'éducation aux médias est un vaste projet qui ne peut ici être traité dans son entièreté, aussi, nous avons volontairement choisi d'en limiter l'approche et la réflexion à la notion d'information sur Internet. Souligner l'importance de l'information en tant qu'objet permet de balayer un large spectre de notions se développant en arborescence. Le rôle des médias, des journalistes, la confiance en l'information, son rôle dans les démocraties modernes, la massification de l'offre informationnelle, l'instantanéité, et pour reprendre des vocables plus récents, les "faits alternatifs", les "*fake news*"¹, l'"infobésité", autant de termes et d'expressions directement liés à notre sujet d'étude qui n'en finissent plus d'interroger l'élève et le futur citoyen sur la vérité. Ce sujet est d'une actualité brûlante, la plus grande prudence est donc de mise, notre rôle se bornera à en présenter les tendances saillantes et les applications et implications possibles pour et par des élèves. Il nous a paru judicieux de saisir l'opportunité de travailler sur un sujet aussi ambitieux pour une raison simple, si l'élève est au coeur des savoirs, on ne peut pas ignorer les intérêt suscités par ces sujets chez les élèves. Impossible d'ignorer non plus le caractère statique et contre-productif d'une éducation aux médias qui serait circonscrite à une simple appréhension de logiciens. L'autonomie et l'esprit critique des futurs citoyens de notre pays doivent permettre dans une certaine mesure une réflexion intellectuelle afin de pouvoir faire face aux faux-semblants, distinguer le vrai du faux, reconnaître une information

¹ Harsin, Jayson. « Un guide critique des *fake news* : de la comédie à la tragédie », *Pouvoirs*, vol. 164, no. 1, 2018, pp. 99-119.

fiable enfin. Notre recherche peut paraître orientée sur les aspects négatifs d'Internet, or, il n'en est rien. Les extraordinaires possibilités offertes par Internet sont au coeur du sujet, en proposant une réflexion sur l'éducation aux médias, l'une de nos ambitions est d'en souligner la richesse et le potentiel². Les moyens techniques quels qu'ils soient requièrent une maîtrise et une conscience des risques possibles. Concernant la révolution numérique portée par Internet, et plus spécifiquement de l'information sur Internet, être capable d'en discerner la fiabilité ne peut se faire sans évoquer les aspects nuisibles.

Après réflexions et hésitations, notre choix s'est porté sur la classe de Seconde venue sous notre responsabilité. Pour des raisons pratiques d'abord, les emplois du temps permettaient de mieux appréhender ce sujet (PFMP pour l'autre classe sur le créneau prévu – Semaine de la presse), la cohérence avec les programmes (Construction de l'information en français et Le citoyen et les médias en EMC) et un aspect pratique majeur, une latitude d'action plus grande quant au programme étant donné le caractère "commençant" du cursus des Secondes. Cette expérimentation aurait très bien pu se tenir avec l'autre classe en terminale CAP, mais il nous fallait opérer un choix. Ce dernier n'a pas pour autant éludé une réflexion sur ces mêmes questions avec cette classe, seulement, le travail de collecte ne pouvait se faire dans des conditions optimales, et l'échantillon d'élèves paraissait nettement insuffisant. Si les contours et la finesse du regard porté sur le sujet a changé à mesure que les lectures, l'expérience pratique et la réflexion se faisaient jour, le constat posé de prime abord dans le projet de mémoire reste identique³. Les élèves sont très majoritairement des utilisateurs assidus des différents supports écraniques et de ces nouvelles formes de consommation de l'information. Aussi, et c'est l'une des raisons principales qui nous a conduit à proposer ce sujet de mémoire, si la question relative à la fiabilité des sources intéresse les élèves, toute notion liée aux enjeux, aux potentiels et aux risques que peut véhiculer Internet les passionnent. L'exemple des sources de l'information est à cet égard frappant, tous savent comment trouver une information sur Internet mais pas vraiment comment identifier une source. Il ne s'agit pas ici de généraliser et déformer la réalité de ces témoignages, il arrive aussi que certains élèves citent leurs sources, mieux, certains demandent à leur camarade de préciser la provenance de l'information évoquée en classe. Néanmoins, la majorité des élèves se révèle incapable de citer les sources d'informations qu'elles soient fiables, équivoques et/ou farfelues dont ils se sont fait les involontaires relais. Cela révèle un manque de distance d'abord mais surtout une acquisition des pratiques méthodologiques de la recherche et des vérifications de l'information très fragiles.

2 Siejka, Monika, et al. « L'information, clés pour le futur », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. vol. 50, no. 4, 2013, pp. 26-37

3 Voir Annexe 1

Ce sujet moins vaste que le champ évoqué des médias est néanmoins d'une grande richesse en recouvrant des questions aussi diverses qu'essentielles. Nous arrêterons volontairement notre réflexion à des hypothèses fixées dans la présente introduction. Ces dernières nous paraissent pertinentes dans la mesure où elles matérialisent une partie des attentes du programme relatif à ces questions, des objets d'étude de la recherche actuelle mais aussi et surtout des préoccupations d'élèves. Nous développerons plus avant le choix et la cohérence de ce sujet dans la première partie puisqu'elle est également au cœur de la recherche contemporaine dans les divers champs des sciences sociales. La trame de notre réflexion s'articulera donc autour des idées évoquées plus haut et répondront à la problématique suivante; comment permettre aux élèves d'évaluer la pertinence et la fiabilité de l'information sur Internet?

Cette problématique s'inscrit dans les attentes du programme des élèves de Seconde mais elle est également un objet de réflexion pour tout citoyen de ce pays. Le statut de l'information en tant qu'il réponde à une définition admise par les professionnels du journalisme est un bien précieux dans une démocratie. L'identifier permet d'écarter celles qui n'en sont pas ou qui passent pour l'être. Les lycéens actuels, bien que nés avec une technologie de tous les possibles ne peuvent en mesurer les enjeux, les dangers et les limites. C'est fort de ce constat que ce sujet est apparu comme utile et digne d'une réflexion plus approfondie. Afin d'appuyer et d'orienter une réflexion que nous nuancerons, validerons ou infirmerons à l'épreuve des faits, deux hypothèses seront en préambule posées. Elles se répondent et se complètent dans la mesure où elles traitent un même sujet avec des objets différents. La première est la suivante : il est indispensable d'établir une grille d'analyse pertinente de vérification afin de permettre aux élèves d'identifier une information trouvée sur Internet avec certitude. La seconde traite plus spécifiquement de l'éducation aux médias en soulignant son caractère nécessaire et incontournable à l'échelle d'un cursus scolaire.

Après avoir passé en revue l'état des recherches actuelles et présenté le paysage informationnel dans une première partie en soulignant volontairement la place de plus en plus pregnante qu'elle occupe dans nos sociétés modernes, nous développerons, à la lumière de cette réalité une proposition pédagogique mise en place en classe. Les hypothèses sont confrontées dans cette deuxième partie à la réalité du terrain, cette collecte de données nous permettra dans une troisième et dernière partie de faire un point sur les idées avancées, d'en dégager les limites et les réussites dans une attitude réflexive.

Partie 1 : Informer : un enjeu des démocraties modernes

1-De nouveaux supports de diffusion

Il convient d'abord de dresser un état des lieux de l'information sur Internet pour mieux appréhender les réalités que rencontrent les élèves chaque jour parce qu'ils ne sont pas seulement nés avec Internet. Ce dernier est devenu leur quotidien, pour la plupart "hyperconnectés", cette génération consomme de l'information à une vitesse qui rend le jugement et le recul difficile. La prise de distance est, sans pour autant être opérée de manière absolue, plus "naturelle" pour les générations plus anciennes puisque ces dernières ont connu une autre forme de consommation de l'information (journal papier, télévision, radio...). Le consommateur étant le pendant du producteur d'information, précisons que le terme n'est pas chargé d'une forme de critique, de passivité. Cette première partie a pour vocation de présenter un panorama explicité du paysage médiatique présent sur Internet, de ses spécificités et de ses particularismes. Ce faisant, nous préciserons et introduirons une réflexion quant aux hypothèses formulées en introduction du présent mémoire. Les supports majoritairement utilisés dans la circulation des informations sur Internet sont les réseaux sociaux, il est intéressant, ici, de faire un point sur cette question.

Les médias sont dans une position de concurrence face aux réseaux sociaux, bien que la plupart des producteurs d'information tentent d'en faire des relais, des compléments, des variables d'ajustement, il apparaît de plus en plus que ces derniers s'opposent aux premiers. Dans le rapport annuel du *Reuters Institute* britannique de 2017⁴, les réseaux sociaux sont présentés comme des intermédiaires aux médias, prenant une place sans cesse grandissante. Contraints de ne pas laisser s'échapper un lectorat "friables", les médias proposent du contenu à ces plates-formes afin d'exister aussi à travers elles. Ce qui pourrait passer pour un aveu de faiblesse ou d'échec révèle en fait un rapport de force défavorable aujourd'hui aux médias traditionnels. Le pouvoir reconnu de ces plates-formes pose des questions éthiques au journaliste autant qu'au citoyen⁵: *quid* du pluralisme et du respect des opinions divergentes lorsque des géants d'Internet occupent l'espace informationnel? A ces questions se superposent d'autres préoccupations, plus importantes encore, liées à la notion d'espace démocratique, en effet, si les algorithmes de ces systèmes "font" des choix éditoriaux⁶, la notion du pluralisme est posée, l'internaute n'ayant accès qu'à une partie de l'information. Emily Bell, directrice du *Tow Center for Digital Journalism* dresse ainsi le constat suivant : " La fragmentation des médias, qui affaiblit leur pouvoir de négociation, a coïncidé avec la concentration

4 *Reuters Institute Digital News Report 2017*

5 Le Deuff O., (2009), « La culture de l'information et la dimension citoyenne », *Les Cahiers du Numérique. « La culture informationnelle »*, Paris Hermes-Lavoisier, vol. 5, n° 3, pp. 39-49

6 Cardon, Dominique. « Le pouvoir des algorithmes », *Pouvoirs*, vol. 164, no. 1, 2018, pp. 63-73.

des pouvoirs dans quelques plates-formes"⁷. La tendance générale de la diffusion de l'information est celle d'un poids écrasant du support numérique via les réseaux sociaux face aux sites de journaux reconnus, les premiers, dans ce rapport de force sont dans une situation quasi-monopolistique. La majorité de nos élèves ne se posent pas ou peu la question de la construction, de la diffusion ou encore du pluralisme de l'information, or différents paramètres laissent à penser que l'adolescent soucieux de s'informer par ce biais ne fait que suivre un sillon tracé par des logiciels. Inutile dans ces conditions de se poser la question de la qualité; la quantité, l'attrait, la popularité deviennent les paramètres directeurs.

L'accueil réservé à la nouveauté concernant les supports de diffusion varie selon les époques, les individus, les habitudes, les envies... Internet peut aujourd'hui apparaître comme le pendant de la télévision dans la mesure où ce "nouveau" support cristallise des critiques déjà convoquées lors de la démocratisation du petit écran. En considérant l'information de manière abstraite comme un fait brut, le support ne mérite que peu d'attention, la finalité étant pour le consommateur de la connaître, quel que soit le support concerné. Or, chaque transition (Journal, radio, télévision, Internet – pour les plus largement répandus), est accompagnée d'une suspicion très forte traduisant la peur pour certains d'une "mutation intellectuelle". Cette peur irrationnelle repose sur le refus d'abandonner ou de délaisser ce qui est connu au profit de ce qui est nouveau, même si, dans les faits, le processus est rarement exclusif, le phénomène est souvent celui de l'accumulation et non de l'élimination. Le XX^e siècle a permis l'éclosion de trois médias, et, jusqu'ici, personne n'a pu démontrer de manière pertinente que les générations précédentes se distinguaient par une intelligence dont les suivantes seraient dépourvues. Il n'est donc bien évidemment pas question ici de jeter un voile de suspicion généralisé sur l'information parce qu'elle proviendrait d'Internet mais plutôt d'en brosser un panorama général, saisissant ainsi ses enjeux et ses dynamiques propres.

A cet égard, les médias *mainstream* entrent dans un XXI^e siècle d'incertitudes. Depuis la révolution amorcée par Gutenberg, la presse écrite incarne un moyen d'informer historique dans le temps et l'espace⁸ (bien qu'elle n'est pas exempte de reproches). Confrontée à la télévision d'abord, à Internet ensuite, ses conditions d'existence sont de plus en plus difficiles, et ce, pour plusieurs raisons. D'après Bernard Poulet, trois phénomènes s'articulent dans le même temps provoquant une asphyxie du *business model* des grands journaux d'information : la généralisation du numérique, l'intérêt moindre des plus jeunes générations à l'endroit de l'information écrite et les revenus liés à la

7 Courrier international, *L'ère de la désinformation*, Hors série, Octobre-novembre-décembre 2017

8 Poulet Bernard, *La fin des journaux et l'avenir de l'information*, Paris, Gallimard, Folio Actuel, 2011 (première éd. 2009)

publicité en constante diminution. Gratuit, moderne, ludique, réactif, participatif, en pleine expansion, Internet semble parer de toutes les vertus, même si ces qualificatifs mériteraient d'être nuancés. Les journaux papier, dans cette tempête, peinent à survivre. Il n'existe plus que quatre quotidiens généralistes en France aujourd'hui (Ouest France, Le Monde, Le Figaro et Le Parisien-Aujourd'hui en France) et tous sont dans une situation économique préoccupante.

Tout en se défendant de jouer les Cassandre, de nombreux spécialistes⁹ reconnaissent que le risque de voir le journal disparaître existe et prônent, comme Jean-Pierre Dupuy la théorie du "catastrophisme éclairé"¹⁰. Précisons que cette expression et ce constat bien qu'intéressants ne font pas l'unanimité parmi les professionnels de l'information mais elles soulignent de manière claire et concise la gravité de la situation de ce secteur économique. Ainsi, pour ces derniers, la prise de conscience nécessaire et les solutions salvatrices ne seront possibles qu'aux conditions d'un diagnostic partagé et de moyens substantiels. Cette présentation très rapide et évidemment lacunaire permet de poser un constat intéressant dans le cadre de notre réflexion, l'élève, étant donné la conjoncture socio-économique du moment et les attraits présentés par Internet va se diriger plus naturellement vers l'information sur Internet. Les études d'opinion, de consommation, le quotidien de l'enseignant face à ses élèves même permet d'aller dans le sens de ce constat.

Si Internet n'a pas encore une capacité monopolistique à l'endroit de la création et de la diffusion de l'information, l'inauguration d'un musée de la presse à Washington (Le *Newseum* a été ouvert en 1997 puis agrandi et déplacé à Washington en 2008) laisse planer un doute quant à l'avenir promis à ce secteur. Le développement relativement rapide d'Internet et ses conditions d'existence même peuvent être interprétés comme la "troisième révolution du signe"¹¹. Le bouleversement, pour qui a connu la transition avant/après Internet paraît nette et évidente, ses conséquences commencent à être mesurées dans certains secteurs comme nous l'avons vu plus haut, l'apparition du Web 2.0, dans cette courte mais néanmoins dense histoire en est symptomatique. La possibilité donnée à tous les usagers de s'exprimer sur Internet, commenter, créer, répondre, débattre, échanger est une formidable avancée démocratique puisqu'elle consacre une liberté d'expression inédite à cette échelle dans l'histoire de l'humanité. Elle est une chance autant qu'un enjeu, l'enseignement des médias à l'"école" (pour prendre une terminologie générique) doit permettre aux élèves de saisir ces notions de temps longs et temps courts afin de mieux appréhender

9 On consultera avec intérêt notamment les travaux de Patrice Flichy, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère du numérique*, Paris, Le Seuil, 2010, d'Alain Joannès, *Database journalism. Bases de données et visualisation de l'information*, Paris, CFPJ, 2011 ou en encore d'Ignacio Ramonet, *L'explosion du journalisme*, Gallimard, Folio Actuel, 2011.

10 Dupuy Jean-Pierre, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est impossible*, Ed. Du Seuil, 2002

11 Serres Michel, *Pantopie : de Hermès à petite poucette*, Paris, Essai Le Pommier !, 2014

l'outil. Examiner le fonctionnement d'un outil en apparence familier permet de poser les bonnes questions, *quid* de la gratuité? De la liberté individuelle? Du droit à l'image? Au vu du temps passé initialement à la rédaction d'un article dans un journal papier, combien de temps met un site Internet à relayer une information? Avec quelle vérification du contenu? Autant de questions qui peuvent provoquer une prise de conscience à partir d'une historicité simple amenant à une compréhension d'un phénomène plus complexe.

2-Un paradigme nouveau

Le déclin de la presse papier au profit d'une audience toujours plus large sur Internet ne se fait pas sans changements. L'idée initiale d'un brassage des cultures, de l'échange gratuit et désintéressé de connaissances, de l'ouverture à l'autre enfin était l'une des nombreuses ambitions portées par Internet. Cette aspiration a été réalisée, elle l'est toujours, mais la complexité de la réalité à l'endroit de la nature et de la diffusion de l'information obligent à considérer la situation pour ce qu'elle est et non pour ce que nous voudrions qu'elle soit. Gérald Bronner, sociologue spécialiste de cette question¹² propose en guise d'exemple pour prendre la mesure et la demesure de la situation le fait suivant : la recherche estime en ce début de XXIème siècle que l'information produite en cinq années sur Internet est d'une quantité supérieure à la totalité de l'information imprimée depuis Gutenberg. Cette donnée donne le vertige, même en considérant l'évidence selon laquelle quantité ne signifie pas nécessairement qualité.

Cette "massification de l'offre" (Bronner) informationnelle met en tension les différents organes de presse reconnus (qu'ils soient anciens ou non) tenus de se distinguer dans cet océan d'informations consultables en permanence. Selon le sociologue, la situation idéale pour les médias d'information - de manière abstraite ; sans considérer les supports, la conjoncture et l'époque - est une concurrence raisonnable. En effet, un nombre trop limité voire une absence de concurrents pourrait engendrer une position monopolistique de l'appareil informationnel, qui ne permettrait pas à la démocratie de pouvoir s'épanouir pleinement. Une concurrence raisonnable permet au contraire un équilibre et un débat contradictoire d'idées au sein d'une société reposant sur des médias financièrement sains, leur permettant d'exercer librement¹³. La pression concurrentielle exercée par les nouvelles technologies sont associées aux nouvelles manières de s'informer, de consommer l'information. Le journalisme à l'heure d'Internet oscille entre constat d'urgence pour la profession et

12 Bronner Gérald, *La démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2017 (première éd. 2013)

13 Olivier Le Deuff, « Littératies informationnelles, médiatiques et numériques : de la concurrence à la convergence ? », *Études de communication*, 38 | 2012, 131-147.

lutte pour la survie. En prise avec une concurrence difficilement identifiable lorsqu'elle n'est pas professionnelle, l'information proposée par les *gatekeepers* semble frappée d'un poison : la suspicion. L'un des effets pervers de cette noble et nécessaire notion de démocratisation de la connaissance via Internet est le relativisme attribué au crédit des professionnels de l'information.

La vitesse de diffusion de l'information s'inscrit dans une rapidité contemporaine plus large. Jean Ollivro, dans son ouvrage *Quand la vitesse change le monde*¹⁴, rappelle le caractère sidérant des évolutions technologiques des deux derniers siècles qui ont fait basculé l'humanité dans une nouvelle ère. La vitesse de déplacement d'abord, celle des télécommunications ensuite provoquent une série de changements progressifs mais de plus en plus rapides, ce qui amène l'auteur à parler d'une "accélération de l'accélération". Cette idée vertigineuse place notre sujet d'étude dans une perspective intéressante. Comment en effet permettre la réflexion, le recul, la distance et le temps de l'assimilation à des élèves qui côtoient un monde virtuel toujours plus rapide¹⁵? Comment permettre à l'enseignant d'être suffisamment réactif pour répondre aux questions posées en classe sur un sujet vieux d'à peine une heure? Cet aspect d'une accélération permanente pose de nombreuses questions, notamment celle qui sert d'architecture à ce mémoire ; comment permettre une vérification efficace qui demande un temps, même limité quand le dynamisme de cette information omniprésente en repousse l'examen par sa vitalité. La lecture d'une information et sa vérification ne sont pas incompatibles, mais force est de constater que l'élan naturel consiste à se passer de la deuxième étape pourtant cruciale. Certains sites sont très clairs quant aux critères requis par le journalisme professionnel, d'autres sont plus opaques, pour diverses raisons (lisibilité, ergonomie du site, navigation facilité, place de l'image, publicités...). Il s'agit en fait, à la lumière de cette observation, d'aller contre ce courant naturel qui porterait l'internaute à passer d'une information à une autre en étant lui-même un véhicule de ces dernières sans jamais les vérifier. Il est entendu qu'ici, les sites "reconnus" des grands groupes de presse font exception à cette méfiance, auquel cas le risque serait de jeter un regard de défiance permanente sur toute information relayée sur Internet, cet écueil doit évidemment être évité.

14 Ollivro Jean, *Quand la vitesse change le monde*, Paris, Editions Apogée, 2006

15 Vincent Liquète, Benoît Le Blanc « Introduction générale », Hermès, La Revue 2017/2 (n° 78), p. 11-14.

3-L'ère de la désinformation ? Une esquisse de typologie

La rumeur, ce bruit infondé connaissait une vitesse de propagation et une étendue limitée avant l'avènement d'Internet puisque le seul support ou presque qui lui permettait de se diffuser était la parole individuelle. Aujourd'hui, Internet bouleverse ces caractéristiques au point même d'habiller parfois la rumeur d'un rôle qui n'est pas le sien. Une esquisse de typologie que nous avons baptisé CODIAS permet d'en saisir l'essence, elle s'appuie sur les remarques et réflexions de la recherche actuelle. Cette proposition de typologie s'inscrit dans le développement qui est le nôtre, à savoir identifier de manière fiable une information sur Internet. Agissant comme contre-modèle, la compréhension du système de désinformation permet une vigilance accrue de la part de l'élève¹⁶, conscient des mécanismes et des réalités de ce système. Cette typologie aurait pu être l'objet d'une réflexion et d'une construction en classe avec les élèves, nous avons décidé d'opérer différemment pour des raisons qui sont développées dans la deuxième partie de ce mémoire.

Cette typologie, que nous appellerons CODIAS, concerne le poids de la désinformation sur Internet et à pour but d'en saisir les tendances et les dynamiques générales. Cette proposition s'inspire notamment du travail des chercheurs en sciences sociales de ces dernières années, Gérald Bronner en tête. Elle doit être prise pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une modeste proposition d'identification des tendances de la désinformation sur Internet, elle n'a pas vocation ni ambition à comprendre dans le détail le noeud d'un débat de société. Cet acronyme se décline comme suit : Contexte, Omniprésence, Densité, Instantanéité, Ampleur, Séduction.

Le contexte est celui d'une période de mutation technologique importante charriant son lot d'incertitudes (politiques, économiques, culturelles...). Dans les cas extrêmes, parfois relayés massivement sur la toile, cette oscillation peut amener à un repli sur soi, à une remise en cause et à une défiance à l'endroit du discours des professionnels (journalistes, médecins, politiques, enseignants...). La sociologie a établi une typologie indexant cette crispation individuée, associée et motivée dans les actes par une forme de narcissisme qui se traduit en un discours accusateur, à une frustration liée à l'échec personnel et finalement en un discours victimaire et belliqueux.

L'omniprésence, devrait ici plus justement écrire "omniprésence" puisqu'elle est un trompe-l'oeil. La désinformation n'existe que grâce à des foyers très actifs qui envahissent le Web,

16 "L'enseignement moral et civique entraîne à l'expression des sentiments moraux et au débat argumenté. L'éducation aux médias et à l'information aide à maîtriser les systèmes d'information et de communication à travers lesquels se construisent le rapport aux autres et l'autonomie." in BO – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

seulement, en observant ces phénomènes communément qualifiés de "trollage", il apparaît clairement que cette omniprésence n'est qu'apparente. Il est surtout le fait de groupuscules d'extrême droite le plus souvent investissant massivement les forums des médias conventionnels, cette présence programmée, localisée, parasitaire peut aveugler par sa force de frappe et ses récurrences. Ces petits groupes remettent en cause de manière systématique ce qu'ils qualifient de "version officielle", leur nombre peut légitimement faire douter de la véracité des propos du journaliste incriminé. Ce mirage sensoriel est rendu possible par un manque de recul, la négligence de la taille de l'échantillon concerné; contextualisé dans le flux d'Internet, cette présence est à peine visible.

La densité des arguments contestant la version des autorités s'est développée de manière très importante ces dernières années. Les foyers dont il était question plus haut donnent à penser, arguments à l'appui, que la réalité est autre, opposant ainsi une sorte de canevas officiel mensonger à une réalité sombre et complotiste. L'accumulation des arguments est telle que les experts arrivent à grand peine à convaincre les plus sceptiques, qu'ils s'agisse d'attentats ou de réunion des puissants de ce monde, chaque acte nourrit la fiction d'un métacomplot. Pour qui n'a pas le recul ou les clés pour distinguer une information fiable, ces "explications" peuvent être plausibles sans mauvaise foi aucune, comme le rappelle Gérard Bronner avec le titre de son ouvrage *La démocratie des crédules*.

L'instantanéité que nous avons déjà évoqué est ici une caractéristique importante pour comprendre l'efficacité de la désinformation. La vitesse de propagation des "*fake news*" est permise grâce à l'essor fulgurant des réseaux sociaux, en empruntant ce canal, ces fausses informations font le tour de la planète en quelques secondes, sont reprises, partagées, amplifiées. Par l'effet de demandes et de récurrence en vigueur sur ces supports, ces fausses informations se trouvent en tête des tendances du moment et bénéficient d'une exposition plus grande encore. Illustrons ce propos d'un exemple concret, lors de la mort de John F. Kennedy, plusieurs jours passent avant qu'une théorie du complot, appuyée sur des allégations ne fasse surface. Lors des attentats de Paris du 13 novembre 2015, en quelques heures, du fait de cette instantanéité, par mimétisme, collaboration et accumulation, plusieurs dizaines de théories complotistes circulaient sur les réseaux sociaux¹⁷.

L'ampleur découle naturellement du point précédent. Le partage viral de ces fausses informations font résonner une forme de laxisme de la part des médias reconnus qui ne peuvent pas matériellement répondre point par point aux "versions alternatives" tant ces dernières sont nombreuses, et, fait récent, techniques. Pour démonter l'ensemble des théories complotistes relatives

17 Bronner [2017]

aux attentats du 11 septembre 2001, il faudrait aujourd'hui pouvoir compter sur la participation d'experts dans des domaines aussi divers que la construction, les explosifs, la politique internationale, le fonctionnement politique étasunien, l'aéronautique, la physique... Une expertise qui commande en plus d'être accessible et détaillée. Le sentiment légitime de découragement qui peut traverser l'esprit des journalistes est renforcé par la motivation sans faille de ces détracteurs des faits. Il est évident qu'une théorie fumeuse demande moins de temps à être montée qu'une démonstration par les faits. Effet pervers de ces réponses de la part des professionnels, en démontrant le caractère mensonger de ces théories, ils donnent du crédit à ceux qui se présentent comme baillonnés, avec cette logique primaire, "s'ils prennent le temps de répondre, c'est bien qu'il y a quelque chose de dérangeant". Ces versions alternatives gangrènent Internet et éprouvent la confiance accordée par les internautes envers les médias reconnus. Ici encore, une prise en compte de ces questions lors du cursus scolaire des élèves permettrait un apprentissage à la consommation de l'information en leur évitant d'être démuni face à une désinformation organisée d'une ampleur inédite.

La séduction enfin, il existe des traits communs à ces *fake news*, elles ont toutes comme particularité de pouvoir "séduire" l'individu crédule. La crédulité n'est pas ici un jugement de valeur, dans l'impossibilité qui est la nôtre de tout savoir et tout comprendre, nous sommes inévitablement dans une forme d'incertitude face à un domaine qui ne nous est pas familier. La "bonne histoire" peut être séduisante par bien des aspects, elle profite généralement de ce que Bronner traduit par une image, celle de "savonner les pentes les moins honorables de notre esprit". Victime du fonctionnement d'algorithmes indexés sur des recherches orientées, l'internaute se trouve prisonnier dans une bulle, une "insularité cognitive" qui ne lui présente alors qu'une pluralité de versions "alternatives" d'une vérité sans cesse accusée. Cette esquisse de typologie à l'intérêt de présenter un faisceau explicatif quant à la désinformation sur Internet, dissiper la confusion en lui donnant du corps et des arguments permet de comprendre les tenants et les aboutissants de la manipulation.

4-Entre méfiance et défiance¹⁸ : l'information au coeur d'une crise de confiance structurelle?

En guise d'introduction à ce point, nous commencerons par expliciter ce sous-titre qui peut paraître provocateur dans la forme, infondé sur le fond. Par méfiance il faut ici entendre un regard critique, dictancé et attentif porté par l'individu sur l'information, comme cité dans le BO¹⁹,

18 Rosanvallon Pierre, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Le Seuil, 2006

19 BO n°11 du 26 novembre 2015

"Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.". Elle est nécessaire et ne jette pas un voile de suspicion sur toute production écrite émanant d'un professionnel de l'information. Cette méfiance engage simplement le citoyen à être conscient du caractère parfois subjectif et orienté d'un article, d'un journal, qui est une source d'information sûre mais pas une "vérité révélée". La défiance est son pendant inverse, on entend ici la négation par principe de toute information émise par un journal ou des journalistes professionnels au seul prétexte qu'ils seraient les complices d'une vaste machination. La défiance est l'attitude la plus problématique parce qu'en niant systématiquement ce que l'on pourrait nommer l'"axe professionnel", elle précipite l'individu sur le "marché des croyances". Une méfiance, même relative des informations proposées, permet d'éviter cet extrême. La crise de confiance structurelle est à l'articulation d'éléments déjà exposés (fond et forme de l'information sur Internet, dérives sectaires et complotistes, crise économique, modèle économique des journaux...), c'est en mettant en tension les postures de méfiance et de défiance que nous présenterons cette confiance flottante.

La révolution du Web 2.0, on l'a vu plus haut, permet à tout un chacun de s'exprimer, donner une opinion, créer de l'information. En démocratisant la possibilité de produire l'information, l'outil Internet ouvre de formidables possibles, tout en laissant en suspend certaines questions épineuses, qui, avec le temps, deviennent de véritables enjeux démocratiques pour nos sociétés modernes²⁰. Comment considérer l'opinion d'un internaute anonyme comme légitime sans délégitimer la parole du professionnel dans un contexte donnant une place non négligeable à la post-vérité? Quelle différence faire entre le professionnel de l'information et l'amateur quand le premier fait circuler des informations proposées par le second sans les avoir vérifiées? La société de vitesse décrite par certains géographes²¹ trouve son moteur dans Internet ; à l'heure de la téléphonie portative généralisée, le passant lambda muni d'un téléphone peut potentiellement filmer en direct un événement d'ampleur, précédant de beaucoup les professionnels amenés à se déplacer. Ces derniers, contraints par des systèmes économiques de plus en plus oppressants de vivre l'instantanéité au rythme des événements, récupèrent, véhiculent ces images, ces données, parfois sans les vérifier, ne comprenant pas qu'ils participent à l'effritement de la confiance des consommateurs²².

La frontière entre fait et opinion se fait plus étroite sur Internet, les deux parfois se

20 "L'éducation aux médias et à l'information oblige à questionner les enjeux démocratiques liés à l'information journalistique et aux réseaux sociaux." in BO – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

21 Ollivro [2006], Benoit (J-M), Benoit (P), Pucci (D), *La révolution de la proximité. La France à 20 minutes*, Paris, Belin, 2002

22 Poulet [2009]

confondent jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir (prenons pour seul exemple l'utilisation du terme "fait alternatif" de l'administration Trump). Comment alors blâmer l'internaute qui éprouve des difficultés à différencier ces deux perceptions du réel? Gérard Bronner insiste sur la généralisation de ce type d'attitude, nous sommes tous à des degrés divers crédules face aux informations. En cela, la modernité nous invite à une humilité nouvelle, il est devenu impossible pour quiconque de s'imaginer maîtriser la totalité de chaque champ du savoir, tous devenant à mesure que le temps passe, de plus en plus spécialisés. Hors, face à une "information" objectivement fautive mais appuyée par un domaine de compétence particulier que nous ne maîtrisons pas, elle peut sembler pertinente. Le danger ne réside pas dans l'information en tant qu'objet mais en la réaction de l'internaute en tant que sujet. L'historien Pierre Rosanvallon souligne ainsi le caractère préoccupant de cette situation en évoquant une "bataille des vérités"²³.

L'évolution des supports d'information de l'ère Internet fait ces dernières années la part belle à la téléphonie. Ces objets inondent le marché mondial et en font les émetteurs et récepteurs d'information les plus prompts à répondre aux exigences de l'instantanéité. L'information s'est adaptée à ce marché en fort développement, le format de l'objet, la sociologie de ses usagers, la vitesse généralisée commandent une information claire, concise, immédiate. *Quid* de la pertinence? La question mérite d'être posée, même si la réponse semble aller de soi de par la nature de cette interrogation : les notions de complexité, de réflexion, du temps nécessaire à l'analyse, du coût indispensable à une information de qualité, pressée par le système qui les commande, passent souvent au second plan. A défaut de généraliser ici, il nous appartient de décrire un mouvement massif, porté par une dynamique globale.

5- Une éducation aux médias?

L'appréhension et la formation aux médias sont un enjeu important, difficile à cadrer tant l'objet paraît vaste, l'Union Européenne a néanmoins arrêté certains critères précis (Compétence informations, compétence communication, compétence création de contenu, compétence sécurité). L'objectif est de trouver un équilibre permettant au jeune public concerné de se protéger, de protéger les autres sans pour autant ignorer le potentiel de certaines structures (les réseaux sociaux par exemple). Cette approche tend à harmoniser les notions de protection et de participation.

23 Intervention de Pierre Rosanvallon le 26 février 2018 dans l'émission " L'invité des matins" sur France Culture

Une fois l'outil maîtrisé et la prise de conscience quant aux enjeux de l'information sur Internet prise, l'esprit critique doit être sans cesse mis en exergue afin de permettre aux élèves de nourrir une compétence transdisciplinaire. Comme le rappelle Gérard de Vecchi²⁴ dans *Former l'esprit critique*, «Aujourd'hui, plus que jamais, on a besoin de citoyens capables de faire le tri dans les informations et de débusquer les pièges des imposteurs, afin de réaliser des choix pertinents pour le bien de tous comme pour le leur». Le citoyen dont il est question peut et doit bénéficier de cette formation continue, importante et régulière au sein de l'école.

Synthèse

Cette première partie, du fait des attentes et de la forme de ce travail de recherche est partielle et limitée, nous l'avons néanmoins développée de la manière la plus rigoureuse possible. Il apparaît à la fin de cet état des lieux de la recherche que l'éducation aux médias est une vaste entreprise qui ne peut se réaliser qu'à la condition de moyens importants. Les enjeux fondamentaux d'un futur citoyen alerte et éclairé sur ces sujets réclament un investissement important de la part des enseignants, il nous semble au vu des thèmes abordés qu'un programme transversal, continu et d'envergure pourrait être pensé, formation à l'appui. Un aperçu de la recherche permet de broser l'arrière-fond d'une problématique à plusieurs échelles, les parties suivantes seront consacrées à l'examen sur le terrain et à une collecte de données permettant, autant que faire ce peut, d'interroger nos hypothèses de travail et d'illustrer cette première partie.

24 De Vecchi Gérard, *Former l'esprit critique des élèves. Pour une pensée libre Tome 1*, ESF, 2017

Partie 2 : Méthodologie de recueil et de traitement des données

1-Le contexte

Avant d'entamer une deuxième séquence "Construction de l'information" avec la Seconde Vente, nous avons procédé à un questionnaire anonymisé afin d'identifier en amont les écueils, approximations, fragilités mais également les acquis. Précisons ici rapidement la logique qui est la nôtre. Soucieux d'inscrire la dynamique du programme et la tenue des cours dans le cadre d'un enseignement spiralaire, cette séquence fait suite à une première, conduite en septembre avec les élèves. En effet, une séquence majeure a été dispensée plus tôt dans l'année avec comme support le roman *1984* de George Orwell. Notre ambition avec cet objet d'étude à nouveau convoqué est de faire un rappel et pouvoir permettre aux élèves d'avoir pour ce sujet une trame reposant sur une fiction. Autrement dit, interroger le rôle de l'information aujourd'hui avec comme référence un roman présentant une société au sein de laquelle, la vérité, l'information, le droit de savoir sont proscrits. Les premières minutes de cette séquence ont été dévolues au tissage entre ces deux sujets d'études, moins pour créer un lien que pour établir une correspondance thématique. Rapidement, les notions clés du roman d'Orwell sont revenues, "Miniver", "Novlangue", "Big Brother", contrôle, surveillance... Autant de thèmes alimentant les débats et les sociétés modernes sur la place de la liberté de l'information. Le vif intérêt suscité par l'idée d'une surveillance globale débouchant régulièrement sur des prises de position, observations et réflexions pertinentes a introduit cette séquence avec de la part des élèves, un certain allant.

J'ai pu constater lors de la première séquence que les notions de libertés individuelles et collectives étaient en fait très floues, les frontières imposées par la loi et l'éthique étaient au mieux vaguement distinguées. A titre d'exemple, une séance portant spécifiquement sur la modification des informations dans les journaux afin de conforter la doxa officielle au début du roman *1984* ne semblait interpeller aucun élève. La présentation des faits bruts, sans explication aucune dans un premier temps, n'a pas semblé troubler outre mesure la classe. "De toute façon, c'est du passé, ce n'est pas grave, ça ne change rien" est une phrase entendue qui mettait en évidence une absence de prise de conscience de ce que peut engendrer la manipulation. Après avoir fait un détour avec les photomontages soviétiques en expliquant rapidement qu'effacer le passé, c'était contrôler le présent, le retour au texte fut riche d'un regard plus concerné, attentif. En cela, la séquence nouvelle promettait, à l'aune de la précédente, des réflexions déjà entamée, des références intéressantes. Et de fait, à l'annonce d'un travail sur l'information sur Internet, ces notions ressurgirent, et à notre étonnement, avec une prise de distance manifeste, les élèves précisant que la réalité de leur

quotidien n'avait que peu de chose à voir avec le roman étudié mais qu'il permettait de réfléchir et d'être attentif aux dérives possibles. Dont acte.

2-L'expérimentation

a-Présentation

Cette séquence est pensée comme un enseignement transversal convoquant le français, l'Enseignement Moral et Civique, les TICE et l'éducation aux médias. Un enseignement assuré par le professeur de Lettres-Histoire et la documentaliste du lycée, habituée et très intéressée par ces thématiques. Forte d'une expérience longue et riche, elle a été d'un grand soutien dans la mesure où la sensibilisation des élèves aux médias en général, à Internet, à l'information fait partie intégrante de son emploi du temps et de ses occupations depuis des années. Elle a pu, au regard de son investissement faire, en introduction, un parallèle intéressant entre les lycéens qu'elle a vu passer il y a deux ou trois décennies, et le changement des comportements vis-à-vis des médias, les changements de paradigmes, de problématiques.

La séance d'accroche est faite en classe, après avoir fait ce rappel utile sur la séquence précédente, l'enseignant, afin d'avoir un regard plus précis et une idée plus juste des acquis des élèves de la classe procède à une collecte d'information volontairement générale et partielle. En classe entière, l'enseignant distribue à chaque élève, (ce jour là 21) un questionnaire sur leurs pratiques, réflexes et habitudes à propos des informations cherchées sur le Web et plus généralement sur les supports utilisés, la fréquence d'utilisation... Les élèves ont 10 minutes pour y répondre de manière anonyme, le plus généralement le questionnaire est organisé en QCM²⁵. Avant même de pouvoir sonder cette classe, d'avoir une idée sur la relation collective entretenue par les élèves aux TICE et aux informations sur Internet, nous avons pu constater un engouement certain à l'idée de les faire réfléchir sur ce sujet. Si l'ensemble du groupe classe est intéressé à cet instant par la promesse d'une séquence moins "littéraire" c'est parce que la projection immédiate associée aux TICE est celle du rapport physique à l'ordinateur. Paradoxalement, aborder un sujet en apparence plus techniques et complexe, est attendu avec une certaine impatience par les élèves, d'abord et avant tout parce que la manipulation de l'objet les conforte dans une idée d'une séance ludique, moins "classique".

25 Voir Annexe 2

b-La séquence

Le lancement de la séquence s'appuie sur les représentations des élèves dans le cadre d'un cours dialogué. Elle se construit en trois temps, le premier est celui des représentations, idées fondées ou non, à l'endroit de l'information sur Internet. Une minorité d'élèves a entendu, à ce stade, parler de la désinformation, de la nécessité de vérifier une information, des droits et devoirs des journalistes, de la manière dont l'information se construit (malgré une séquence mineure portant précisément sur ce sujet faite en fin d'année civile). Aucun des élèves n'a réussi à dresser un parallèle entre les méthodes utilisées en français et en histoire-géographie depuis le début de l'année et la possibilité d'identifier une information fiable. La source, la date, l'auteur, la nature et l'orientation d'un document sont des notions connues mais, pour les élèves, enfermées dans une sorte d'abstraction scolaire, inopérante pour comprendre le monde dans lequel ils vivent. Cette première observation permet d'abord d'orienter les séances à suivre en insistant sur le caractère cumulatif et poreux des disciplines entre elles et de leur portée "utilitaire" dans leur vie quotidienne mais aussi de nous interroger en tant qu'enseignant sur la réception des élèves quant aux cours prodigués. Difficile en effet d'imaginer une classe, dans son ensemble, répondre d'une même voix ne pas comprendre les liens à faire sans questionner la pédagogie mise en place, seul et collectivement avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Dans un deuxième temps, les propositions sont interrogées de manière collective, encadrées par l'enseignant qui écarte les plus fantaisistes tout en laissant celles qui sont incorrectes mais qui méritent un examen plus important. Une fois cette sélection opérée, les élèves, par groupe de trois ou quatre se répartissent ces propositions. En classe, ils réfléchissent à la manière et à la méthodologie susceptible de leur permettre d'affirmer ou d'infirmer ces hypothèses. Le troisième temps est celui d'un travail personnel à la maison au cours duquel chaque élève, en s'appuyant sur la méthode établie en classe vérifie chez lui le bien fondé ou non des hypothèses de son groupe. Charge au groupe, ensuite, lors de la séance suivante d'en démontrer, sources à l'appui la véracité ou pas. Cette tâche permet d'introduire rapidement la notion de vérification, même si la méthode peut être malhabile et insuffisante, elle a un intérêt, celui d'interroger la méthode de vérification et de faire comprendre en pratique les contraintes posés par l'investigation²⁶. Ce travail a été dans l'ensemble suivi, et plutôt réussi, mais les réponses ont rapidement posé des questions concernant la difficulté à établir la pertinence des sites consultés, et a permis une intéressante discussion entre les élèves sur la fiabilité de la qualité et l'intégrité d'une

26 "Pour ces démarches d'investigation, l'éducation aux médias et à l'information constitue une précieuse ressource. Elle aide en effet à distinguer une information scientifique vulgarisée d'une information pseudo-scientifique grâce au repérage d'indices pertinents et à la validation des sources. L'histoire et la géographie contribuent également à la démarche de questionnement en donnant à imaginer des stratégies de sélection des informations reçues en classe, en les croisant avec ses représentations pour expliquer un événement, une notion, l'organisation d'un territoire." in BO – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

encyclopédie en ligne (massivement consultée pour répondre à cette consigne), à savoir Wikipédia.

La deuxième séance se déroule sur deux heures au Centre de Documentation et d'Information du lycée en présence de la documentaliste, après ce bref et enrichissant compte-rendu, les élèves, individuellement d'abord, en groupe de deux ou trois ensuite, répondent à la consigne posée par l'enseignant. La consigne est posée sur le *paperboard* de la salle ; proposez un moyen de distinguer une information fiable sur Internet. Pour répondre à cette consigne, l'enseignant leur donne un moyen et un support. Le moyen, basique mais efficace, est celui du tableau, permettant de passer au crible n'importe quel article et de pouvoir l'identifier rapidement comme fiable ou non. Le support est celui du site du CLEMI dans la rubrique ressources vidéos. La documentaliste présente rapidement le CLEMI après avoir constaté qu'aucun élève ne le connaissait. Ce dernier, dans cette rubrique propose un vingtaine de vidéos²⁷ très courtes et ludiques en lien avec le statut de l'information, les différences entre rumeur et information, ce qu'est une source, l'objectivité du journaliste... Les élèves ont pour consigne de consulter les vidéos leur semblant les plus pertinentes pour répondre à la consigne posée. Le temps imparti à cet exercice est de 15 minutes, suffisamment pour bâtir une trame de tableau, insuffisant pour consulter l'ensemble des vidéos. Ce choix est assumé par l'enseignant dans la mesure où cette consigne ne vise pas à ce que chaque élève en une heure établisse une grille de vérification mais plutôt à ce qu'une première réflexion commande le choix du thème des vidéos. Cette sélection induit une hiérarchisation entre les différents thèmes proposés, posant le premier jalon d'une méthode organisée, à savoir, ne retenir de prime abord que les thèmes répondant *a priori* à la consigne. En convoquant ici la méthode inductive, notre objectif est de placer les élèves peu ou prou dans la peau d'un rédacteur obligé d'opérer des choix afin de répondre au mieux à un sujet donné. L'intérêt est triple, en plus de celui évoqué, la contrainte temporelle les amène ensuite à réfléchir sur la pression exercée sur les journalistes quant à la vitesse de production et de diffusion d'une information qui ne peut être totalement pertinente lorsque le temps est trop court. Les remarques des élèves au moment de leur signifier que le temps imparti était passé et qu'il fallait arrêter les recherches allaient dans ce sens ; "monsieur, c'est impossible de finir, on a vu trois ou quatre vidéos, et il faut du temps pour comprendre, prendre des notes". Cette observation pleine de bon sens permet dans l'objectif qui est le nôtre de mettre les élèves à leur insu dans un circuit théorique de l'information, et d'interroger des pratiques et dérives implicites évoquée dans la première partie, à savoir "l'accélération de l'accélération". Dernier intérêt, ce travail parcellaire est par la suite complété au sein de groupes constitués par des élèves

27 Les ressources sont consultables sur le lien suivant : <https://www.cleml.fr/fr/ressources/nos-ressources-vidéos/les-cles-des-medias.html>

n'ayant pas visionnés les mêmes vidéos. L'appropriation de notions nouvelles ou floues se fait alors par un échange qui requiert de la part des élèves une forme d'imprégnation pour traduire ce qui a été vu, et se faire comprendre par les autres sur des thèmes parfois complexes (différences entre objectivité et subjectivité par exemple). Après une mise en commun, les élèves proposent une grille de vérification de l'information sur leur cahier. Les propositions ont été dans l'ensemble pertinentes, les propositions redondantes ou peu pertinentes ont été par la suite, lors de la correction, écartées. Cette grille d'analyse n'a pas d'autres prétentions que celle d'avoir les informations essentielles présidant à l'analyse d'un article, elle n'est évidemment ni suffisante, ni complète, mais elle permet rapidement d'écartier les "informations" les moins fiables. Etant entendu que cette grille de vérification sera utilisée plus tard (lors de la troisième séance), les élèves quittent la salle informatique pour l'espace lecture.

La deuxième heure se déroule aussi au CDI, dans un espace différent, la classe passe de la salle informatique au coeur du CDI, sur une table en U permettant des interactions plus fréquentes. Cette deuxième heure a pour objectif de saisir en profondeur les conditions de travail des journalistes, à l'origine de l'information. Le journaliste étant, pour la majorité de la classe "celui qui écrit des articles sur ce qu'il voit", il semblait judicieux d'approfondir le rôle, les droits et devoirs de ce corps de métier. Pour ce faire, nous avons décidé de faire réfléchir les élèves avec comme support la charte journalistique du journal Le Monde²⁸. Nous l'avons volontairement réduite à une partie, l'ensemble étant long et complexe pour des élèves de Seconde, et, à bien considérer, contre-productif. Le risque étant de les conforter dans l'idée que le journalisme d'information est un magmat abstrait et trop complexe pour être digne d'intérêt. Nous avons donc, en association avec la documentaliste choisi de travailler uniquement sur la partie relative aux droits et devoirs des journalistes. Cette partie permet de connecter des capacités (S'interroger sur le contexte de production d'une information, identifier les sources) et des attitudes (Comprendre les mécanisme de la construction de l'information (enjeux, acteurs, finalités) entre autres, propres au programme de français, mais qui peut aisément être réutilisé dans d'autres disciplines, et plus largement dans la vie quotidienne de ces élèves. L'accent est mis volontairement sur le professionnalisme inhérent à la production d'information, en soulignant l'"axe professionnel", les élèves comprennent mieux ce qui différencie un professionnel d'un particulier rapportant une information. La présentation sur deux colonnes énumérant les droit, et en face, les devoirs des journalistes informe les élèves sur un métier ordonné par la maxime selon laquelle tout droit implique des devoirs. En travaillant sur les devoirs du journaliste, notre objectif était de rendre compte des contraintes d'un travail qui ne se permettait

28 Voir Annexe 3

pas de faire véhiculer des rumeurs. Lors de cette séance, un petit groupe d'élève mettait en doute le respect de ce contrat implicite passé entre journaliste et lecteur quant à l'information délivrée. Ce qui nous permet de réactiver les notions présentées en première partie de ce mémoire, pour ces élèves comme pour certains citoyens, méfiance et défiance se confondent au point de relativiser toute production journalistique. Cette défiance généralisée aboutit naturellement à l'avènement de la post-vérité, un monde au sein duquel toute information est une opinion, toute opinion est interchangeable, et toute vérité est relative. Face à ces attitudes d'élèves qui, à notre sens, sont plus de l'ordre de la question légitime que de la provocation, il s'agit de prendre du recul et passer le temps nécessaire pour contrer ces points de vue erronés et trompeurs. Nous devons reconnaître, après avoir avec le concours de la documentaliste explicité ces notions plus en profondeur avec force détails, notre incapacité à savoir si le raisonnement et les explications données ont convaincu ou non les élèves s'étant manifestés.

La troisième séance se déroule en classe, après un rapide rappel des activités des séances précédentes, l'enseignant demande aux élèves de rappeler le contenu de la grille de vérification de l'information établie en commun la semaine passée. Les principaux items ont été mémorisés, les élèves font preuve d'un intérêt toujours manifeste quant à la tenue de la séquence. Cette séance a pour but de valoriser le travail et la compréhension des sujets de l'objet d'étude, elle est l'occasion d'en vérifier l'appropriation. En effet, l'enseignant annonce aux élèves que la séance fait l'objet d'une note. Cette évaluation formative est volontairement précoce dans l'avancée de la séquence, elle repose en fait sur deux attentes. La première est, notre modeste expérience nous permettant d'en témoigner, qu'une séance marquée par une évaluation fait l'objet d'un travail plus sérieux, les élèves font montre de plus d'implication dans ce cas précis. La séquence étant à peine commencée, il nous semblait profitable et pertinent de permettre aux élèves de conserver leur cahier afin de répondre aux consignes du jour. Ce faisant, la motivation est double, non seulement, la réflexion ne sera pas arrêtée par un oubli ou une hésitation, mais surtout, la consigne étant une mise en application pratique d'une activité théorique (la construction d'une grille d'analyse), les élèves connaissent précisément les attentes, et savent pertinemment que la note sanctionnant cette évaluation sera bonne. La séance se déroule en deux temps, le premier est celui de l'évaluation formative individuelle, correspondant à la moitié du temps de la séance, le deuxième est un retour sur la consigne proposée. L'enseignant projette d'abord au tableau le cadre de l'évaluation: "trois articles vous sont distribués, vous devez répondre à la consigne suivante ; vous travaillez comme journaliste, votre rédacteur en chef vous demande de vérifier la pertinence de trois articles qu'il vous remet. Dans un premier temps vous vérifierez la fiabilité de chacun des trois articles, dans un deuxième temps vous présenterez sous forme de résumé ce que vous pensez des ces articles, en

justifiant vos propos grâce au travail effectué dans la première partie". L'enseignant a distribué aux élèves les trois articles sélectionnés au hasard dans la presse du jour, l'ensemble de la classe s'est mise au travail. De nombreuses questions, sur la démarche à suivre nous ont permis de comprendre que la consigne manquait de concision et de clarté, néanmoins, le travail s'est fait en un peu plus de trente minutes. Le retour sur la consigne peut sembler redondant à ce stade mais il nous paraissait important d'ancrer la méthode et d'écarter au plus vite les mauvaises habitudes ou incompréhensions qui auraient pu, le cas échéant ralentir la progression des élèves ou les démotiver. La correction de cette évaluation formative a été à la mesure des attentes que nous nourrissions à son endroit, seuls deux élèves n'ont pas obtenu la moyenne, ces élèves étaient absents lors des séances précédentes, ils ont tenté de répondre à la consigne, le plus souvent en paraphrasant et en proposant une analyse des articles superficielle. Les autres ont tout à fait réussi, les notes d'un intérêt secondaire pour l'enseignant ici, étaient à l'aune des ambitions formulées en début de séquence. Les élèves ont compris comment appliquer une méthode de vérification de l'information, la première partie a été majoritairement réussie, la deuxième dans une moindre mesure également, l'obstacle de la langue s'élevant parfois, aux dépens d'une réponse claire, concise et justifiée.

La quatrième séance s'écarte légèrement des sujets travaillés jusqu'ici tout en respectant les objectifs fixés par la tenue de cette séquence et en apportant un aspect complémentaire aux hypothèses formulées par ailleurs. Cette séance plus générale tend à interroger le modèle économique de l'information accessible sur le Web. Sans entrer dans des détails complexes qui nous éloigneraient de notre propos et perdrait les élèves, il s'agit ici de partir de la consommation de l'information au quotidien des élèves sur Internet et de la mettre en lien avec une idée qui pour eux va de soi, la gratuité. Il est très intéressant à cet égard de relever qu'aucun élève ne s'est posé la question avant qu'elle le soit dans le cadre du cours, de cet accès libre et gratuit à l'information. Rapidement pourtant, cette simple question ; "comment expliquer que l'accès à l'information soit gratuit?" à fait émerger des réalités connues des élèves. Certains ont mis en avant que de nombreux sites d'information permettaient l'accès au début des articles, la consultation de l'intégralité étant payante, d'autres ont souligné la pauvreté des contenus des journaux gratuits ou des brèves consultées sur Internet. Cette question avait pour objectif d'ouvrir la réflexion non seulement au champ concerné mais de manière plus générale à l'accès gratuit à de nombreux sites, qui, pourtant sont devenus en quelques années des entreprises très riches. Au sein de la classe, l'hypothèse avancée par un élève du caractère philanthropique de ces entreprises a été rapidement écarté, pour laisser place à des propositions plus en lien avec le fonctionnement de ces multinationales. Cette séance repose sur deux supports, un article du Monde et un extrait de conférence sur le même sujet

par Gilles Dowek²⁹. A partir d'un tableau, les élèves prélèvent dans un premier temps les informations nécessaires à la réponse de la consigne, puis, pour chaque exemple présentant les limites et les « dangers » d'une information gratuite, doivent présenter un exemple. Cette illustration d'un secteur d'activité menacé par la gratuité permet dans un deuxième temps aux élèves de proposer une carte mentale des diverses exigences et risques d'une information sans cesse relayée de manière systématique sans vérification aucune. En questionnant en surface les conséquences de la gratuité de l'information, les élèves saisissent l'importance et les tensions existantes entre deux moyens d'informer en apparence similaires dans la proposition mais radicalement opposés dans le modèle et la philosophie.

La cinquième séance se déroule en deux heures avec pour objet la vérification des professionnels de l'information des données circulant sur Internet. Cette réflexion permet de prolonger l'exercice fait en classe concernant la grille de vérification, et de lui donner un élan nouveau en considérant le travail de professionnels en lien direct avec ce qu'ils ont pu produire. L'intérêt est aussi d'associer une compétence scolaire à un champs professionnel, sociétal, quotidien, en réponse aux relatifs cloisonnements opérés par les élèves en début de séquence. En salle informatique, les élèves ont pour consigne de trouver quels sont les moyens utilisés par les médias reconnus pour vérifier les informations « sujettes à caution ». Rapidement, les principaux sites de *fact-checking* sont trouvés³⁰. La consigne est de relever les moyens utilisés, la méthode et les effets de cette vérification par des professionnels. Le site du Monde présente à cet égard un intérêt majeur dans la mesure où il met exergue quelques exemples de *fake news*³¹, reprenant ainsi tout le circuit. Depuis l'information en passant par la diffusion, en identifiant les approximations volontaires ou pas, les partages de sites relativement fiables et les copies aveugles qui donnent à une rumeur un caractère suspicieux de complot contre la vérité. La séance se poursuit avec l'examen attentif d'un article du Monde³² relatif aux ventes records du roman *1984* faisant suite à l'élection du président étasunien Donald Trump. Cette séance a pour objectif de mettre en lumière le statut de l'information et de la considérer en citoyen averti, dans la mesure où le président d'un pays démocratique entretient volontairement l'ambiguïté avec les « faits alternatifs ». Cette séance s'est déroulée avec un certain intérêt de la part des élèves, la limite de l'efficacité du parallèle opéré résidait en la distinction pas toujours très claire pour les élèves entre l'Amérique de Trump et la dictature de Big

29 Extrait de conférence de Gilles Dowek : « Pourquoi se poser la question de l'information gratuite ? »

30 Le site le plus aisément identifiable et utilisé par les élèves a été celui du Monde : <http://decodeurs.blog.lemonde.fr/>

31 lemonde.fr/les-decodeurs

32 "« 1984 » de George Orwell est en tête des ventes aux Etats-Unis", [Lemonde.fr](http://lemonde.fr), article paru le 26/01/2017

Brother. Par un réflexe naturel de simplification, les élèves associaient les deux régimes, les renvoyant dos-à-dos comme l'avvers et le revers d'une même pièce de monnaie. Les explications apportées ont permis de distinguer clairement les deux situations, réelles et fictives et de démontrer l'apport de la fiction sans pour autant la plaquer aveuglement sur la réalité. Cette séance permet enfin de mettre en application sur un temps court un enseignement spiralaire puisqu'on revient sur l'accroche de la séance avec le roman d'Orwell, et d'opérer un tissage solide entre l'éducation aux médias associée, adossée à une œuvre de fiction majeure.

Il aurait été certainement intéressant de diversifier les sources, ici, on l'a constaté, le journal du Monde est une référence abondamment citée et utilisée, mais c'est un choix que nous assumons pour plusieurs raisons. Inscire des habitudes, des réflexes pour des élèves qui n'en ont pas est plus efficace lorsque la référence est sollicitée plusieurs fois, la répétition l'ancre dans la mémoire. Si, à la fin de la séquence les élèves ont retenu que ce journal, parmi tant d'autre est fiable, nous considérerons, étant donné le point de départ que cet acquis est encourageant à défaut d'être satisfaisant. Les années suivantes de leur cursus lycéen seront autant de possibilités pour eux de découvrir de manière plus précise d'autres médias d'information avec comme comparatif ce journal.

La dernière séance est dévolue à l'évaluation sommative, qui, dans la forme reprend les canons des attentes des épreuves certificatives comme le BEP ou le baccalauréat, à savoir une première partie axée sur les compétences de lecture, une deuxième sur les compétences d'écriture. La compétence de lecture repose sur trois questions, toutes liées aux sujet évoquées en classe (Expliquez quelles sont les différences entre une information et une rumeur, proposez un exemple...), la compétence d'écriture est plus large et demande aux élèves de s'appuyer sur les séances mais aussi de développer un point de vue personnel afin de répondre à la question suivante : « Quels atouts et inconvénients présentent l'offre d'information sur Internet? ». Cette évaluation a été relativement bien réussie par la majorité des élèves.

c-Les prolongements de la séquence

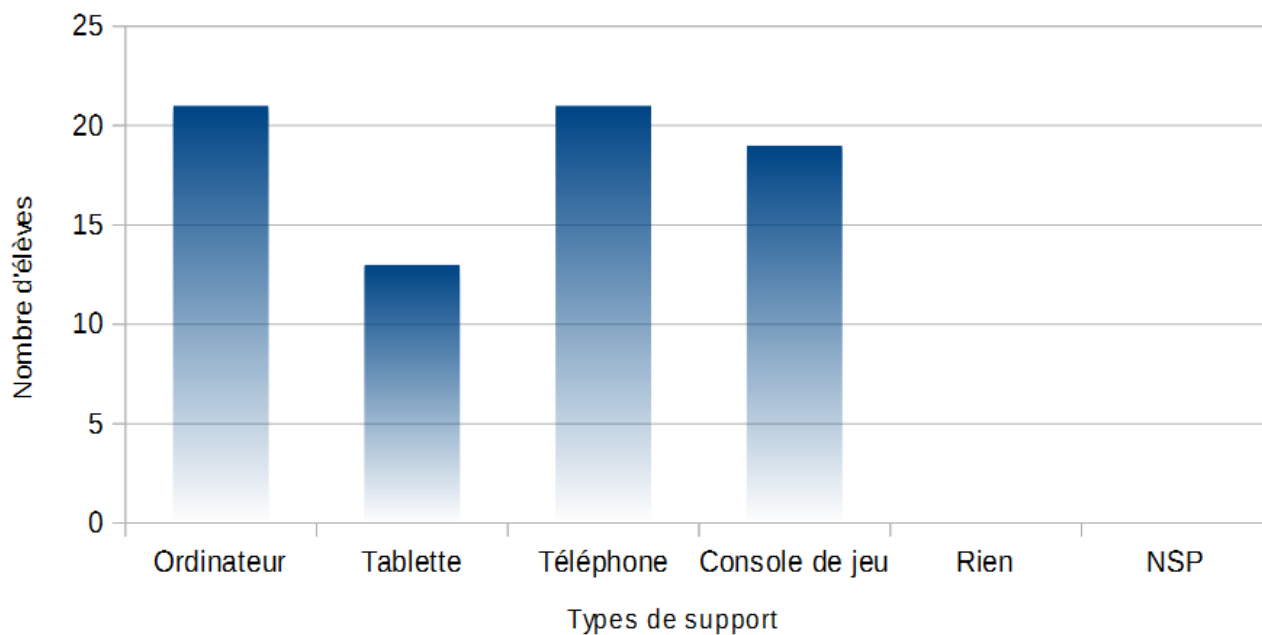
La dernière séance correspond dans notre calendrier à la veille des vacances de printemps, elle a permis de faire un point sur la séquence avec les élèves et sur les prolongements envisageables. Le statut qui est le nôtre nous empêche malheureusement une projection avec cette classe sur les deux années suivantes qui auraient pu nous permettre d'envisager une éducation aux médias plus large et plus complète. Cette séquence ne peut se suffire à elle même dans la mesure où elle fait office d'approche, certains points ont été développé mais ne peuvent en l'état constituer un

socle solide et suffisant. Les prolongements possibles s'inscriraient donc dans le temps sur les années de Première et de Terminale en prenant appui sur cette année de Seconde pour mûrir cette réflexion entamée.

3-La collecte de données

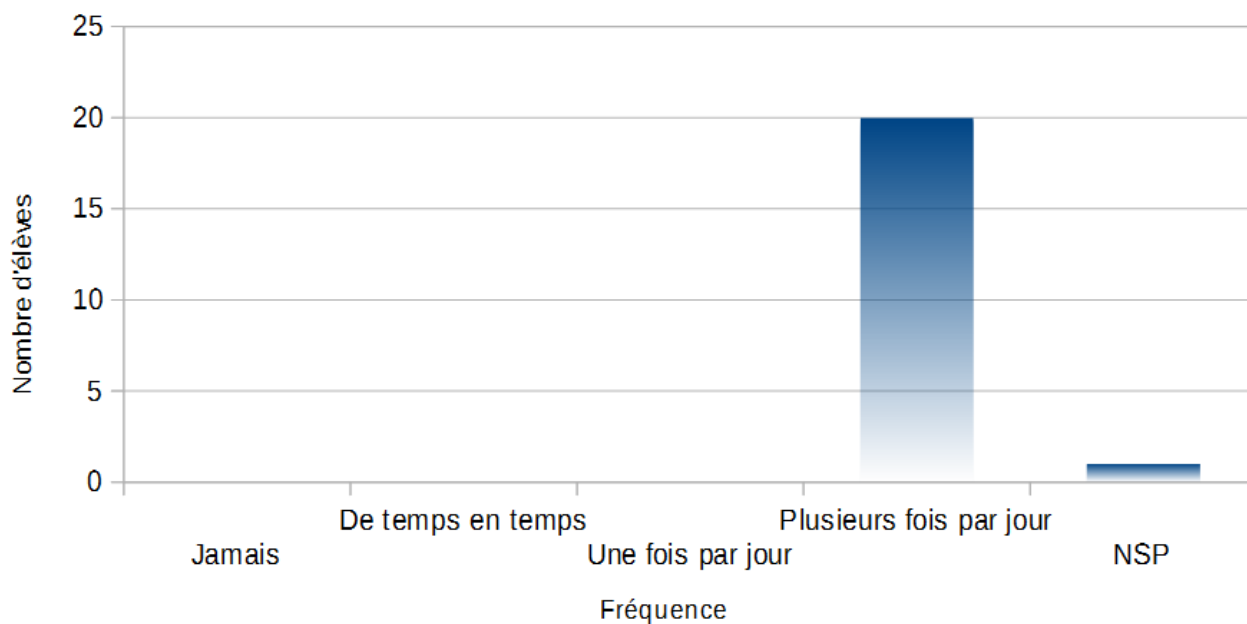
Les sondages effectués en classe révèlent des inclinations générales que nous avons pu vérifier lors du déroulement de cette séquence. Ces résultats ont un intérêt relatif, ils permettent de saisir une tendance, parfois marquée, des pratiques des TICE au sein de cette classe de Seconde professionnelle mais se limite à un échantillon limité. Difficile de savoir s'il représente une pratique plus générale où si au contraire il est peu représentatif. Cette collecte d'information permet néanmoins d'avoir un aperçu quant aux usages des TICE de cette classe. Ces résultats ont permis d'affiner les séances évoquées plus haut en fonction des résultats, dans le cadre du déroulement de la séquence prévue au programme "Construction de l'information", en français. En pratique, un premier paradoxe se fait jour, il existe pour la majorité des élèves un écart important entre la "pratique de l'outil" et les connaissances de ce dernier. Lors des activités pratiques, au centre de documentation et d'information du lycée, les élèves ne rencontrent aucune difficulté à suivre les consignes. L'appréhension de l'outil est un apprentissage acquis pour tous, les opérations basiques sont connues, maîtrisées. Ce que montre ce premier graphique issu de cette enquête, c'est effectivement une pratique assez largement indifférenciée de la pratique du numérique, ce regard volontairement très large permet d'appréhender en amont du sujet qui est le nôtre le rapport des élèves de la classe à l'informatique. Ce sondage répond à une première réponse dans la mesure où il serait difficile d'imaginer travailler sur l'équation Information/Internet sans connaître le rapport entretenu avec l'outil informatique.

Supports numériques utilisés au cours de l'année



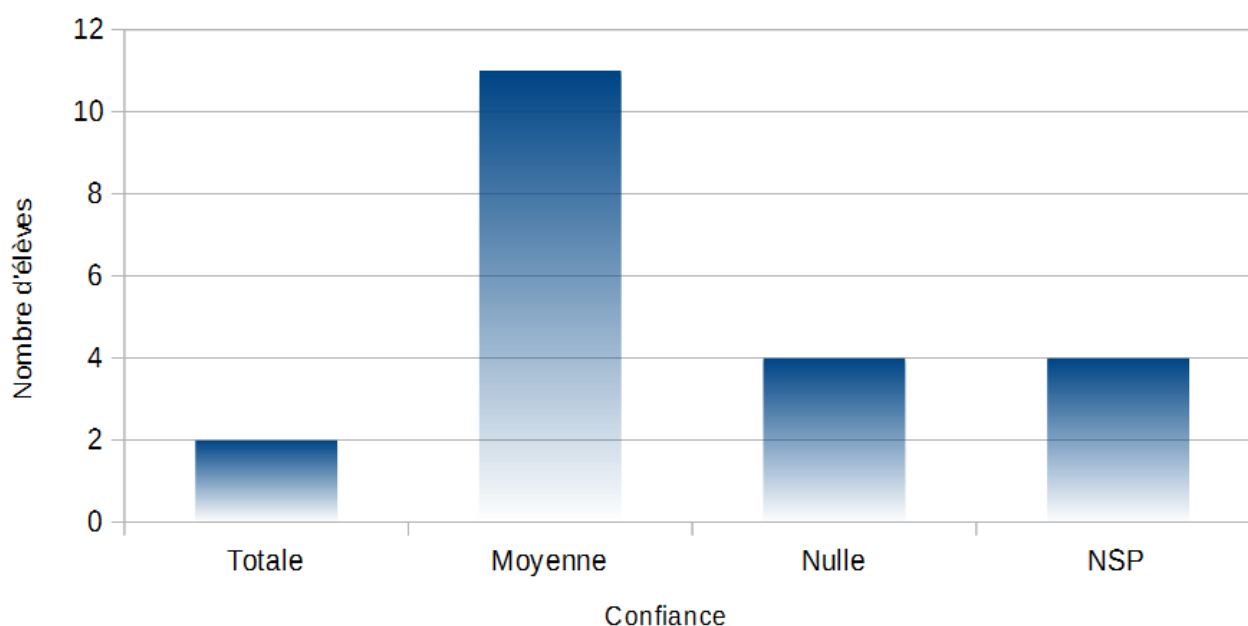
Ce premier regard global renseigne sur des pratiques majoritairement peu différenciées des différents usages possibles et des manières de faire. Les élèves pratiquent les TICE de manière relativement homogène, ce qui traduit une habitude sans doute déjà ancienne et que l'on peut imaginer confortée par mimétisme. Dans le détail, ce sondage a été effectué de manière anonyme auprès de la classe de Seconde Vente au lycée Pierre Mendès France à Montpellier le 16 mars 2018. Nous observons avec intérêt que, sur les 21 élèves sondés, tous ont accès à l'ordinateur et à un téléphone portable, ce qui induit des comportements spécifiques. Un peu plus de la moitié d'entre eux ont accès à une tablette, quant à la console de jeu, elle n'est ici intéressante que dans la mesure où elle est dans certains foyers le seul moyen d'accès à Internet, ici, ce n'est pas le cas, nous la mettons donc volontairement de côté. Ce qui ressort de ce sondage c'est une information principale, à savoir que les élèves de cette classe ont tous deux points d'accès à Internet, un fixe et un portable. L'étude des pratiques numériques nous apprend, quand ce n'est pas le bon sens, que la consommation d'information n'est pas la même suivant le terminal utilisé. Le téléphone, par sa taille et son manque de vélocité induit une pratique particulière, à savoir la consultation de textes courts, à grand renforts de photographies. Le deuxième graphique renseigne lui la fréquence d'utilisation, autre paramètre intéressant dans la pratique des outils numériques.

Fréquence de connexion sur Internet au cours de l'année



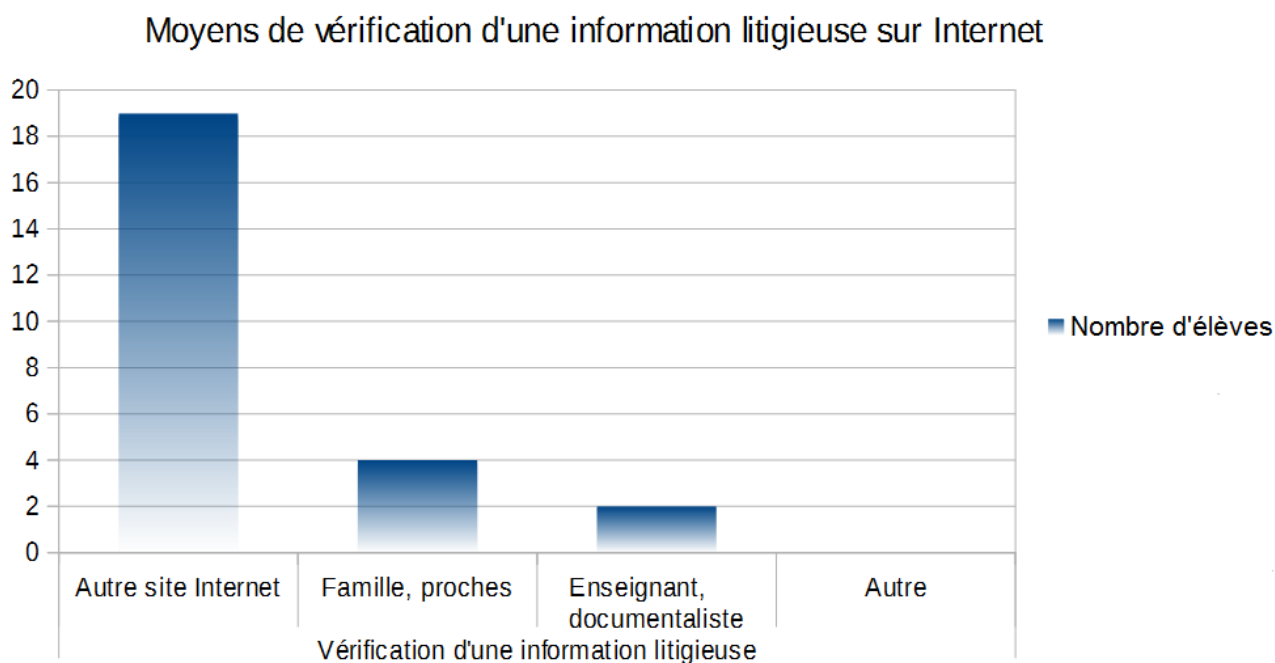
Sur la totalité des élèves présents, un seul a répondu "Ne se prononce pas", tous les autres consultent Internet plusieurs fois par jour. A ce stade, on ne peut pas encore évaluer si lors de ces accès quotidiens au Web, les élèves cherchent des informations et comment ils le font, mais nous pouvons dresser un premier constat : une écrasante majorité d'élèves depuis leur téléphone portable naviguent sur le Web plusieurs fois par jour. Il aurait été inélégant et éthiquement discutable de demander aux élèves la nature de ces connexions, aussi nous avons décidé de passer cette étape pour les interroger directement sur les informations sur Internet, forts de ces premiers constats. Il faut ici rappeler que ce sondage s'est fait au début de la séquence développée, les élèves n'ayant, pour répondre, que leurs connaissances sur les sujets évoqués, l'idée étant de connaître, sans qu'ils soient influencés par la teneur des cours suivis, leur rapport au sujet qui nous occupe. Le graphique suivant présente le degré de confiance accordée par les élèves aux informations consultées sur Internet.

Degré de confiance accordée aux information sur Internet



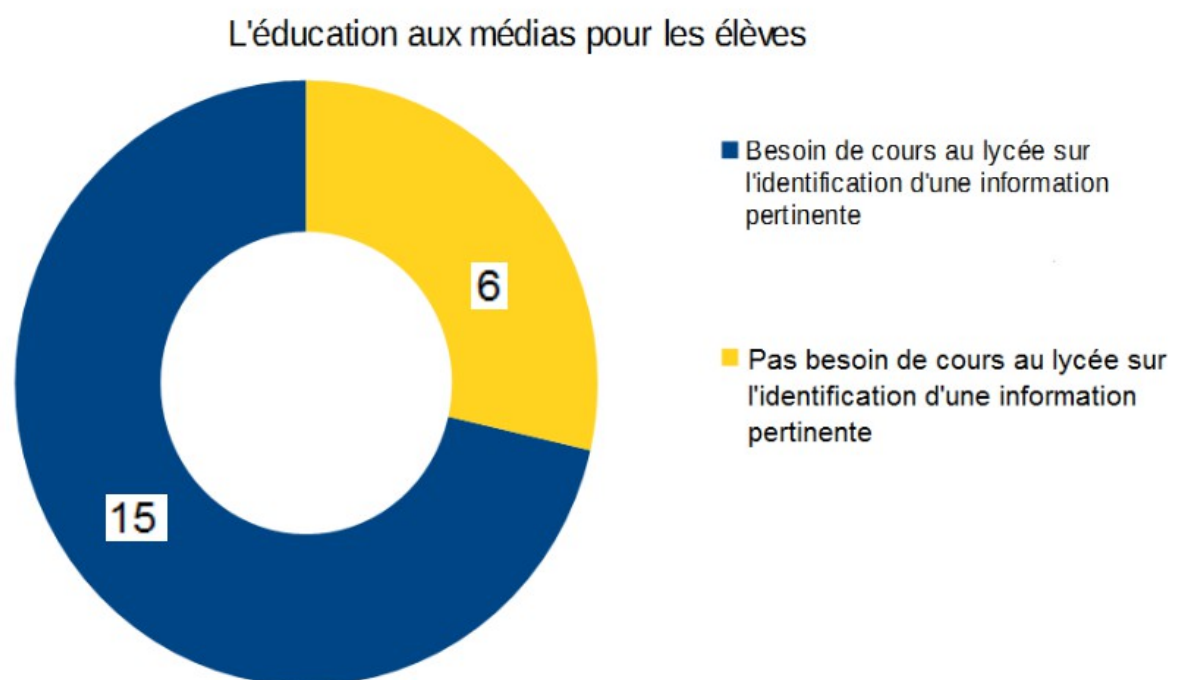
Nous avons établi la différence existante entre méfiance et défiance à l'égard de l'information pour l'internaute, les élèves ayant renseignés ce questionnaire ont sans doute répondu à cette question en comprenant vigilance. Les résultats sont intéressants puisqu'ils font apparaître une large majorité d'élèves se disant méfiants, donc à notre sens, prudents concernant les informations trouvées sur Internet. Ceux s'étant manifestés (4 élèves présents dans la classe) comme hostiles à l'idée de faire confiance aux informations trouvées sur Internet sont approximativement dans le même ordre de grandeur que ceux qui réfutaient la charte d'éthique des journalistes du Monde comme étant véritablement appliquée lors de la séance au CDI. Le nombre d'élèves accordant une confiance totale à l'information est de deux, une minorité en apparence négligeable au vu de l'ensemble mais qui mérite d'être interrogée. C'est ce que nous avons tenté de faire lors du déroulement de la séquence, nuancer les propos tout en établissant des frontières claires entre des termes antagonistes, mais surtout considérer les médias à l'aune des cadres intellectuels et philosophiques de la profession. Une confiance aveugle est tout aussi compromettante qu'une défiance permanente puisque dans les deux cas, le lecteur est manipulable. Une majorité reste néanmoins dans l'expectative face aux informations, sans la condamner ni la louer. Peut-être faudrait-il suggérer une nuance que le temps ne nous a pas permis d'explorer, ces élèves consultent majoritairement les informations via les réseaux sociaux, foyers propices à la désinformation, cette réponse sage est sans doute le reflet de cette réalité. Ce qui, en soi, n'enlève rien au bon sens

manifesté ici. Le coeur de notre sujet prend corps dans le sondage suivant, puisqu'il interroge les élèves quant aux moyens utilisés afin de vérifier une information litigieuse trouvée sur Internet.



Le caractère autonome et l'instantanéité du média Internet apparaissent avec force. Si besoin est, les élèves de cette classe se dirigent majoritairement afin de vérifier une information litigieuse vers un autre site Internet plutôt que de consulter un proche ou un membre de la communauté éducative. Si cet aperçu nous conforte dans l'idée d'une technologie addictive et chronophage, il interpelle aussi. On sait que le fonctionnement des moteurs de recherche et des principaux réseaux sociaux est organisé à partir d'algorithmes complexes qui font remonter des informations proches ou liées aux recherches précédentes de l'internaute. Le danger de cette pratique est de conforter une erreur par une autre erreur. Difficile en effet de penser pouvoir corriger une *fake news* en consultant un moteur de recherche et espérer voir apparaître dans les premières occurrences un site reconnu et sérieux s'emparant du sujet pour le corriger. Une légion de sites de partage tous plus approximatifs les uns que les autres apparaîtront alors, ne faisant que conforter l'internaute dans l'idée que la vérification effectuée, l'information est sûre. *Quid* des autres choix? Une minorité de l'échantillon sondé vérifie l'information en question auprès d'un proche ou d'un enseignant, on peut imaginer que cette distance est plus liée à la facilité qu'à la confiance accordée, au vu du graphique précédent.

Le dernier graphique est issu de données collectées en fin de séquence, soit approximativement trois semaines après son lancement. Toujours de manière anonyme, il nous semblait intéressant après avoir réfléchi le sujet d'un point de vue théorique, universitaire, d'avoir l'avis des élèves. L'éducation aux médias, présenté rapidement à l'oral, sans avoir dispensé de cours au préalable remporterait certainement l'adhésion d'une grande majorité d'élèves pour les mêmes raisons qui les ont amener à recevoir favorablement la nouvelle d'une séquence portant sur l'information sur Internet. Nous avons donc décidé de sonder ces élèves après avoir participés à cette séquence, comme acteur et apprenant d'un enseignement transversal.



Le résultat donne un élément intéressant concernant les hypothèses que nous avons formulées au début de ce mémoire. L'éducation aux médias nous paraît indispensable, le travail effectué en classe, les questions et les erreurs, les croyances, cet ensemble d'approximations que nous avons pu constater de la part des élèves concourt à nous conforter dans l'idée que cet enseignement est important. 15 élèves sur les 21 présents ce jour abondent en ce sens, l'éducation aux médias peut et doit se faire au lycée afin de leur permettre d'être plus autonomes, critiques et vigilants, mais 6 considèrent que cet enseignement est superflu. Il aurait fallu une séance supplémentaire que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de programmer pour en savoir

davantage. Est-ce le fait que la classe impose un cadre trop rigide, trop peu en lien avec leurs préoccupations, est-ce le fait que le numérique en général est considéré comme un moyen de se divertir et que l'école n'a pas à empiéter sur le temps extrascolaire des loisirs, est-ce l'enseignant qui ne convient pas dans sa manière de faire et d'expliquer...? Ces questions sans réponses sont une limite certaine de l'exercice.

Partie 3 : Résultats et mise en discussion

1-Les apprentissages

a-Les aspects positifs et valorisants

Au cours de cette séquence les élèves ont appréhendé des notions et des pratiques qui leur étaient assez largement peu familières voire étrangères. En cela cette séquence s'inscrivant dans un module plus large, celui de l'éducation aux médias, fut une approche intéressante à défaut d'être suffisante. L'intérêt principal a sans doute été, certains élèves l'ont confirmé, d'avoir mis des mots sur des approximations. Le vocabulaire utilisé dans le cadre de cette séquence avait déjà été entendu par les élèves, en cela, rien n'était véritablement nouveau pour eux, mais ces termes recouvraient alors une complexité qu'ils ignoraient. Ils ont majoritairement apprécié ce travail de fond, même si, sur bien des aspects il reste liminaire. Ces connaissances renforcées ont un avantage non négligeable, celui d'une mise en application quasi-immédiate et surtout, ces notions nouvellement comprises ont été d'autant plus rapidement intégrées qu'elles les intéressaient.

La semaine suivante est la traduction parfaite de ce qui vient d'être avancé. Lors d'une intervention en classe de deux bénévoles de RESF (Réseau d'Education Sans Frontière), venus afin de présenter notamment la situation des jeunes migrants, il a été question après une vingtaine de minutes de la polémique existante sur Internet à propos d'un détournement d'image d'un enfant retrouvé sans vie sur une plage. Cette affaire, peu et mal connue des élèves leur ont permis de prendre la parole, en mettant en application les outils élaborés dans le cadre de la séquence passée. En effet, lorsque l'une des bénévoles prévenait les élèves de cette classe de Seconde sur les risques existants sur Internet, par exemple le fait qu'une information peut-être détournée, plusieurs élèves se sont spontanément manifestés. En évoquant les détournements et la désinformation possible sur Internet, la bénévole voulait mettre en garde les élèves face à des dangers auxquels ils étaient potentiellement exposés. A cela, un élève notamment s'est exprimé en lui demandant si elle parlait des *fake news*. Légèrement désarçonnée, l'intervenante acquiesca en demandant à l'ensemble de la classe si ce terme était connu de tous. Après une brève cacophonie, chaque élève voulant intervenir, l'un d'eux prit la parole en donnant une définition du terme employé par son camarade et termina en évoquant l'importance de la source de l'information et de la personne l'ayant relayée. Cet exemple souligne que la séquence, malgré ses défauts et ses améliorations possibles a été efficace quant à certains objectifs visés.

Il nous a également semblé que cet intérêt pouvait en partie être compris par le biais de

l'amour-propre. En effet, ces élèves habitués aux réseaux sociaux avouaient en début de séquence leur impossibilité à définir précisément ce qu'est une information et comment l'identifier comme fiable lors de leurs consultations quotidiennes. Ce qui, par extension, voulait dire qu'ils se savaient potentiellement manipulés par manque de connaissances et de méthodes. Le refus manifeste de se savoir manipulé a en partie participé à la motivation d'en savoir plus. Les points positifs sont nombreux à la fin de cette séquence, nous pouvons en effet espérer que ces élèves, forts de cette méthodologie nouvelle trouvent un intérêt plus grand à corriger des pratiques négligentes. Il en est sans doute de même concernant la confiance accordée aux informations sur Internet, et plus important, ce court aperçu leur a donné une assurance plus grande. L'une des nombreuses attentes du Ministère de l'Education est de former des citoyens autonomes, réfléchis et critiques³³, nous estimons, avec cette modeste contribution, avoir participé à cet effort.

b-Les limites et possibles

Il nous appartient de souligner ici l'inégal intérêt manifesté par la classe à l'égard de cette séquence. Certains élèves ont suivi plus que participé à cet enseignement pour des motifs divers, fatigue, désintérêt relatif pour le sujet, absentéisme marqué depuis le début de l'année qui ne les mettaient pas dans les meilleures dispositions pour un travail réclamant un certain investissement... La séance portant sur les droits et devoirs des journalistes a été pour beaucoup difficile à suivre. Par manque d'intérêt, complexés par un langage soutenu et parfois abscons à leurs yeux, de nombreux motifs ont participé à un désintérêt parfois grandissant. Sans doute cette séance aurait pu être présentée et travaillée autrement, peut-être par groupes, avec un objectif précis, quitte à ne pas balayer l'ensemble des occurrences. Nous avons au départ pensé rester au sein de la salle informatique afin de faire travailler les élèves sur ces mêmes textes sur écran et leur demander comme tâche finale d'en choisir trois, les plus représentatifs et importants à leurs yeux. Le support aurait pu être une présentation sur Powerpoint en classe, cet exercice aurait probablement dynamisé la séance en sollicitant en plus l'usage de l'outil numérique. Le problème rapidement posé, et c'est la raison qui nous a poussé à renoncer à cette modalité est le manque de temps. En effet, tous les élèves ne maîtrisent pas ces logiciels avec la même aisance, le risque étant que cette séance initialement prévue en une heure en fasse finalement trois. Avec du recul, cette séance, organisée, cadrée, aurait sans doute pu se faire dans de bonnes conditions en un temps à peine supérieur à celui passé. Notre regret à cet égard est double, puisque dans le cadre d'une séquence traitant de l'information sur

33 "L'éducation aux médias et à l'information mise en place depuis le cycle 2 permet de familiariser les élèves avec une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir. Ils sont conduits à développer le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et, de manière plus générale, l'autonomie de la pensée." in BO – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

Internet, il aurait certainement été profitable pour les élèves de mettre en application immédiate le cours via un ordinateur. L'usage des TICE aurait été certainement profitable à l'ensemble des élèves et aurait peut-être même permis de motiver les élèves qui ne l'ont pas été durant le déroulement de la séquence.

Le manque de temps ne nous a pas permis non plus de mettre en place un projet plus ambitieux encore qui était pourtant notre objectif premier lors de l'élaboration de cette séquence. L'idée était de prendre le temps nécessaire (soit un volume horaire double) afin de mener une réflexion plus profonde, plus large en reprenant par exemple les dérives possibles, les dangers véhiculés par les théories du complot, les moyens de s'armer intellectuellement face à ces dispositions. Une fois cet ensemble décrit, réfléchi, décomposé, les élèves auraient pu, en accord avec la documentaliste et le chef d'établissement proposer une exposition de sensibilisation au sein du lycée. Exposée au CDI ou plus avantageusement dans le hall d'entrée de l'établissement, cette campagne de sensibilisation, de réflexion, d'interpellation même faite par et pour des élèves aurait été certainement un moteur dans le travail et l'objet d'une certaine fierté pour les auteurs de cette exposition. Forts de cette expérience, pourquoi ne pas imaginer cette exposition nourrie de l'ensemble des champs disciplinaires étudiés? Un travail graphique des planches en Arts Appliqués, la construction de graphique et la mise en relation de chiffres intelligibles et frappant en mathématiques, voire un encart en anglais ou en espagnol. L'avantage de ce type de projet est qu'il est porteur de multiples façons, individuellement pour l'élève l'ayant réalisé, collectivement pour une classe qui travaille de concert sur un même projet, ce qui participe à l'idée de partage, d'échange et d'intelligence de groupe³⁴, pour les autres élèves du lycée... Il pourrait même s'inscrire, étant donné l'importance de la problématique dans un projet plus large, par exemple avec la constitution d'un blog ou la mise en commun avec une autre classe d'un lycée voisin ou non. Mais ce type de projet d'envergure ne peut se faire que dans la durée, et avec l'accord et la participation active de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Difficile de monter ce type de projet sur trois ans en convainquant tous les acteurs potentiels de ce projet en sachant que l'enseignant à l'initiative partira l'année suivant dans une autre académie.

34 Frau-Meigs, D. (2011). 1. Le processus de socialisation par les médias: De quelques notions clés. Dans D. Frau-Meigs, *Socialisation des jeunes et éducation aux médias: Du bon usage des contenus et comportements à risque* (pp. 21-62). Toulouse: ERES.

2-L'éducation aux médias

L'éducation aux médias vise à notre sens une ambition multiple. Les principales limites empêchant sa pleine et entière expression est le temps. Celui d'une mise à niveau parfois nécessaire des enseignants, celui de la mise en place d'un projet transdisciplinaire, celui de la réception de données complexes de la part des élèves et de la restitution dans le cadre d'un projet à visée pédagogique. Ce temps nécessaire requiert une solide organisation et un travail de préparation très important en amont. Si toutes ces conditions sont réunies et que le déroulement des différents programmes disciplinaires propres se peut faire dans de bonnes conditions, alors un projet d'envergure porté un enseignement des médias est possible, mieux, souhaitable.

Les conditions professionnelles et les grandes dynamiques sociétales et entrepreneuriales actuelles auxquelles vont être soumis les élèves de lycée professionnel vont dans ce sens. Pour les élèves d'aujourd'hui comme pour les citoyens de demain³⁵, passer d'une maîtrise à une compréhension fine et appuyée des médias est essentielle en n'en point douter. L'immense champ des possibles ouvert avec le numérique ne peut évidemment pas être "domestiqué" à la fin d'un cycle de deux ou trois ans. Mais ce temps nécessaire d'apprentissage d'abord, de manipulation et de compréhension ensuite pose les bases d'une indépendance et d'une curiosité intellectuelle fondamentale.

Nos hypothèses initiales nous ont permis de conduire une réflexion que nous avons volontairement, et à plusieurs reprises, fait déborder de son dessein initial. L'éducation aux médias ne peut se réduire à notre objet d'étude, c'est entendu, mais la réflexion apportée à un sujet de cette nature glisse naturellement, structurellement, sur des thématiques proches, connectées au sujet initial. Nous assumons ce parti pris qui ne nous semble pas être une somme d'approximations ou de développements hors-sujet mais bien plutôt un ensemble de points complémentaires, enrichissant et nourrissant la problématique arrêtée. La réalité dense que contient le terme média participe à cet élargissement du champ des recherches. Le travail effectué sert d'abord à l'élève se projetant dans un avenir professionnel à moyen terme, mais il permet surtout, rappelons-le, l'affranchissement d'un individu de barrières en apparence très contraignantes.

35 "En outre, l'enseignement du français joue un rôle déterminant dans l'éducation aux médias et à l'information : les ressources du numérique trouvent toute leur place au sein du cours de français et sont intégrées au travail ordinaire de la classe, de même que la réflexion sur leurs usages et sur les enjeux qu'ils comportent. Enfin, l'enseignement du français contribue fortement à la formation civique et morale des élèves, tant par le développement de compétences à argumenter que par la découverte et l'examen critique des grandes questions anthropologiques, morales et philosophiques soulevées par les œuvres littéraires." in BO – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

Conclusion

L'ensemble des lectures, des conférences et des articles consultés nous ont permis de clarifier de nombreux points qui nous semblaient acquis avant ce travail préalable de recherche et de compilation. Ce travail passionnant et stimulant nous a donné envie de développer plus encore un intérêt déjà vif par des références solides qui demandent à être renforcées, développées. L'intérêt et la richesse de ce sujet réside en sa plasticité et ses fluctuations nombreuses, régulières et parfois surprenantes. L'éducation aux médias ne se fait plus de la même manière qu'il y a de cela cinq ans, les problématiques, enjeux sociétaux et professionnels changent à grande vitesse. La teneur de la séquence présentée sera peut-être obsolète dans un avenir proche. Si ce constat d'une remise en question des pratiques et des réflexions est vrai pour tout enseignant et pour toute discipline, elle l'est encore plus pour l'enseignement des médias puisqu'il repose sur un objet d'étude en perpétuel changement qui, lui, n'est pas soumis au temps de l'apprentissage. Le paradoxe de cette conclusion visant à répondre à la problématique émise en introduction est qu'une réponse à cette question serait nécessairement partielle, incomplète et rapidement désuète si tant est qu'on puisse tenter d'y répondre. Les interrogations qui se dégagent de cette problématique, lorsqu'elles sont étayées avec force propositions paraissent être des éléments de réflexion pertinents quant à une question initiale brassant un trop large champ pour se laisser enfermer dans une seule et même proposition de réponse.

Les différentes parties de ce mémoire donnent du corps à cette problématique et permet à l'enseignant de dégager des pistes pour les années à venir. Les constats essentiels qui nous ont été imposés après examen et observation des faits est qu'une pédagogie ambitieuse et efficace réside en un investissement important, une remise en question permanente et en une considération des élèves particulières. Le projet évoqué plus haut par exemple aurait certainement une efficacité et une portée plus grande auprès des élèves s'ils étaient partie prenante. En laissant une certaine liberté d'action quant au projet à établir, les élèves sur un sujet qui les intéressent pourraient être autrement mobilisés et être les propres acteurs d'un enseignement pensé par et pour eux.

Bibliographie

Ouvrages généraux et spécifiques

Benoit (J-M), Benoit (P), Pucci (D), *La révolution de la proximité. La France à 20 minutes*, Paris, Belin, 2002

Bronner G erald, *La d emocratie des cr edules*, Paris, PUF, 2017 (premi ere  ed. 2013)

De Vecchi G erard, *Former l'esprit critique des  el eves. Pour une pens ee libre Tome 1*, ESF, 2017

Flichy Patrice, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires   l' ere du num erique*, Paris, Le Seuil, 2010

Joann es Alain, *Database journalism. Bases de donn ees et visualisation de l'information*, Paris, CFPJ Editions, 2010

Ollivro Jean, *Quand la vitesse change le monde*, Paris, Editions Apog ee, 2006

Poulet Bernard, *La fin des journaux et l'avenir de l'information*, Paris, Gallimard, Folio Actuel, 2011 (premi ere  ed. 2009)

Ramonet Ignacio, *L'explosion du journalisme*, Gallimard, Folio Actuel, 2011.

Serres Michel, *Pantopie : de Herm es   petite poucette*, Paris, Essai Le Pommier !, 2014

Rosanvallon Pierre, *La Contre-D emocratie. La politique   l' age de la d efiance*, Paris, Le Seuil, 2006

Articles scientifiques

Cardon, Dominique. « Le pouvoir des algorithmes », *Pouvoirs*, vol. 164, no. 1, 2018, pp. 63-73.

Vincent Liqu ete, Beno t Le Blanc « Introduction g en erale », *Herm es, La Revue* 2017/2 (n o 78), p. 11-14.

Frau-Meigs, D. (2011). 1. Le processus de socialisation par les m edias: De quelques notions cl es. Dans D. Frau-Meigs, *Socialisation des jeunes et  ducation aux m edias: Du bon usage des contenus et comportements   risque* (pp. 21-62). Toulouse: ERES.

Harsin, Jayson. « Un guide critique des *fake news* : de la com edie   la trag edie », *Pouvoirs*, vol. 164, no. 1, 2018, pp. 99-119.

Le Deuff O., (2009), « La culture de l'information et la dimension citoyenne », *Les Cahiers du Num erique. « La culture informationnelle »*, Paris Hermes-Lavoisier, vol. 5, n o 3, pp. 39-49

Olivier Le Deuff, « Litt eraties informationnelles, m ediatiques et num eriques : de la concurrence   la convergence ? », * tudes de communication*, 38 | 2012, 131-147.

Siejka, Monika, et al. « L'information, cl es pour le futur », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. vol. 50, no. 4, 2013, pp. 26-37

Revues généralistes, journaux

Courier international, *L'ère de la désinformation*, Hors série, Octobre-novembre-décembre 2017

Documents Institutionnels

BO – Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

Rapports

Reuters Institute Digital News Report 2017

Intervention /Conférence

Dowek Gilles: «Pourquoi se poser la question de l'information gratuite ? »

Rosavallon Pierre dans l'émission " L'invité des matins" sur France Culture (26 février 2018)

Site Web

Clemi.fr

decodeurs.blog.lemonde.fr

Annexe 1 : Le projet de mémoire

Présentation du projet de mémoire

Evaluer la fiabilité et la pertinence des informations sur Internet pour les élèves (Titre provisoire)

Problématique : Comment permettre aux élèves de construire une compétence afin d'évaluer la pertinence et la fiabilité de l'information sur Internet?

Introduction :

Le présent projet de mémoire a pour ambition de présenter de manière succincte et générale l'objet de nos recherches relatives à la notion de fiabilité de l'information sur Internet. Les médias, soumis à une concurrence très importante depuis l'avènement des nouvelles manières de consommer l'information sur Internet par les internautes, font face à une crise profonde. Nos élèves appartiennent à la première génération dans l'Histoire qui s'informe autrement que par les médias "classiques", ils le font majoritairement via Internet. Ce seul constat n'est pas alarmant en soi, ce qui peut l'être en revanche, c'est la manière dont ils consomment cette information associée à leur capacité ou non à distinguer les informations fiables et pertinentes d'autres, mensongères, partiales, orientées ou complotistes. Cette problématique posée aux élèves l'est tout autant pour les citoyens, en témoigne le volume impressionnant des recherches effectuées ces derniers temps, et la volonté toujours accrue de la part du ministère de l'Education Nationale de sensibiliser, former les élèves à ces enjeux nouveaux.

I-Présentation du projet

Professeur-stagiaire en Lettres-Histoire depuis la rentrée 2017 au lycée Pierre Mendès France à Montpellier, et avant cela enseignant contractuel deux années dans ce même établissement, j'ai été maintes fois confronté à la même problématique. Chaque année, dans toutes les classes, quelles que soient leur profil et leur niveau, la même question, récurrente, est posée : comment reconnaître sur Internet une information fiable et pertinente? Cette question légitime trouve un écho puissant dans nos sociétés modernes, elle est devenue depuis quelques années l'objet de débats, pratiques et polémiques toujours en cours mobilisant l'ensemble du spectre des sciences humaines et sociales. Non qu'il soit devenu impossible de différencier un fait d'une interprétation ou une vérité d'un mensonge, les médias sérieux et reconnus existent toujours et c'est heureux. La complexité de la question apparaît régulièrement sous des formes nouvelles, désarmant souvent les "gatekeepers", garants de la régulation et de la qualité de l'information. Les réseaux sociaux, entre autres, ont

permis une instantanéité et une capacité à diffuser de manière très large l'information sur Internet, ce qui n'est pas sans poser de problème. De nouvelles expressions naissent ainsi, caractérisant ces impulsions nouvelles ("*Fake news*", "faits alternatifs"...), elles traduisent un rapport à l'information soupçonneux et parfois défiant. Les raisons sont plurielles, parfois contradictoires. Les élèves sont très majoritairement des utilisateurs assidus de cet outil et de ces nouvelles formes de consommation de l'information. Aussi, et c'est l'une des raisons principales qui nous a conduit à proposer ce sujet de mémoire, si la question relative à la fiabilité des sources intéresse les élèves, toute notion liée aux enjeux, aux potentiels et aux risques que peut véhiculer Internet les passionnent. Il ne s'agit pas ici de généraliser et déformer la réalité de ces expériences, il arrive aussi que certains élèves citent leurs sources, mieux, certains demandent à leur camarade de préciser la provenance de l'information évoquée. Néanmoins, la majorité des élèves se révèle incapable de citer les sources d'informations équivoques et/ou farfelues dont ils se sont fait les involontaires relais. Cela révèle un manque de distance d'abord mais surtout une acquisition des pratiques méthodologiques de la recherche et des vérifications de l'information très fragile. Un exemple symptomatique et régulier de cet état de fait parmi tant d'autres : un élève intervient en classe pour faire part d'une information lue sur Internet, cette dernière semble fantaisiste, lorsque l'enseignant lui demande de citer ses sources, la réponse est souvent la même : Internet. En demandant des précisions quant à la source convoquée, le réseau social Facebook est presque toujours cité. Confondant la partie et le tout, mêlant le particulier au général, la plateforme Facebook apparaît à leurs yeux comme une source à part entière, légitimée par son succès et sa popularité, elle ne suscite pas la méfiance et la prudence dont tout réseau social devrait faire l'objet.

II-Problématique et hypothèses de travail

Une problématique permettant d'entamer une réflexion concernant la relation aux informations sur Internet pour les élèves pourrait être la suivante : comment permettre aux élèves de construire une compétence afin d'évaluer la pertinence et la fiabilité de l'information sur Internet? Afin de permettre aux élèves de comprendre le champ qui s'ouvre à eux, il paraît nécessaire d'en dégager les aspects théoriques dans un premier temps, un dialogue et une prise de conscience ne sont possibles qu'à la condition d'employer des termes définis au préalable en classe, notamment ceux d'autorité et de pertinence. Il semble également important d'amener les élèves à pouvoir hiérarchiser les informations selon le degré de pertinence dévolu aux médias consultés. La notion de professionnalisme reposant sur les chartes de déontologie du journaliste pourraient, à cet effet, permettre une réflexion enrichissante. L'un des objectifs pédagogiques de ce mémoire est de proposer aux élèves une méthode leur permettant d'avoir des balises identifiables lors de leur

navigation. Il s'agit moins de leur donner une carte que d'aiguiser leurs sens critique face aux contenus consultés et de construire une compétence. Traduire par les apprentissages proposés une autonomie que les élèves intégreront et cultiveront en tant que futurs citoyens, leur permettre d'avoir une approche critique mais non défiante à l'endroit des médias reconnus et de l'information sur Internet, tels sont les sujets de réflexion de ce mémoire.

III-Bibliographie partielle

Cette bibliographie sommaire répond à l'exigence de la présentation d'un projet de mémoire, elle est de fait lacunaire et très générale :

Ouvrage scientifique :

Antheaume Alice, *Le journalisme numérique*, Paris, Les Presses de Sciences Po., 2016 (première éd. 2013)

Boudon Raymond, *Le relativisme*, Paris, PUF, 2008

Bourdieu Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber, 1996

Bronner Gérald, *La démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2017 (première éd. 2013)

Bronner Gérald, *L'empire des croyances*, Paris, PUF, 2003

Bronner Gérald, *La pensée extrême*, Paris, PUF 2016 (première éd. 2009)

Poulet Bernard, *La fin des journaux et l'avenir de l'information*, Paris, Folio, 2011

Ramonet Ignacio, *L'explosion du journalisme : des médias de masse à la masse des médias*, Paris, Folio, 2013

Rohde Eric, *Ethique du journalisme*, Paris, PUF, *Que sais-je?*, 2013

Rosanvallon Pierre, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Le Seuil, 2006

Article de périodique :

Wolton D., (2017), *Les élèves, entre cahiers et claviers*, *Hermès*, numéro 78

Site Web :

CLEMI - Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information [En ligne] (page consultée le 05/01/2018)

<https://www.cleml.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/verifier-les-sources.html>

Gouvernement.fr – Pédagogie et sensibilisation à propos des sites malveillants [En ligne] (page consultée le 05/01/2018)

<http://www.gouvernement.fr/on-te-manipule>

Ac-montpellier.fr - Éducation aux médias et à l'information [En ligne] (page consultée le 05/01/2018)

<http://www.ac-montpellier.fr/pid35982/education-aux-medias-et-a-l-information.html>

IV-Démarche prévue

L'éducation aux médias prend une importance grandissante, et au vu des enjeux, c'est compréhensible, aussi, les deux classes sous notre responsabilité cette année, une Terminale Cap logistique et une Seconde vente peuvent être intégrés à cette démarche. La première paraît mieux correspondre à l'esprit du projet, bien que les deux y soient éligibles, pour une raison pratique, ces élèves en fin de cycle n'auront pour beaucoup plus cette possibilité d'apprentissage au sein d'un

établissement scolaire. Dans un premier temps il pourrait être intéressant de partir des impressions, interprétations, connaissances et croyances des élèves concernant les informations présentes sur Internet. Une fiche leur permettant de reporter les moteurs de recherches consultés, les habitudes de recherches informationnelles, la pertinence qu'ils accordent aux réponses trouvées, les convictions et les doutes qu'ils peuvent également avoir. Dans un deuxième temps, et à partir des réponses données, l'enseignant pourrait dégager et synthétiser les problématiques saillantes et leur donner corps au cours d'une séquence reposant sur une réflexion théorique (charte de déontologie, prise de conscience du fonctionnement des moteurs de recherche via les algorithmes...) et pratique (travail sur ordinateur ; mutualisation des recherches, identification d'informations litigieuses...).

Annexe 2 : Exemples de questionnaires anonymes à choix multiple servant de base à la compilation de données (documents élèves)

Questionnaire élève

<p>1. J'ai accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> À un ordinateur <input checked="" type="radio"/> À une tablette <input checked="" type="radio"/> À un téléphone <input checked="" type="radio"/> À une console de jeux <input type="radio"/> À rien de tout cela 	<p>2. J'ai :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="radio"/> Mon propre ordinateur <input checked="" type="radio"/> Ma propre tablette <input checked="" type="radio"/> Mon propre téléphone <input checked="" type="radio"/> Ma propre console de jeux <input type="radio"/> Rien de tout cela
--	--

3. J'indique comment j'utilise ces appareils :

	Un ordinateur	Une tablette	Un téléphone	Une console	Rien de tout cela
Je joue avec...				X	
Je regarde des vidéos avec...			X		
J'écoute de la musique avec...			X		
Je communique (messagerie, réseaux sociaux, ...) avec...			X		
Je travaille avec...	X				
Je prends des photos ou des vidéos avec...			X		

<p>4. Je vais sur internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> De temps en temps <input type="checkbox"/> Une fois par jour <input checked="" type="checkbox"/> Plusieurs fois par jour 	<p>5. J'utilise internet pour communiquer avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Ma famille <input checked="" type="checkbox"/> Mes copains de classe <input checked="" type="checkbox"/> D'autres amis <input type="checkbox"/> Des personnes inconnues <input type="checkbox"/> Je ne communique pas par internet
---	---

<p>6. Pour communiquer par internet, j'utilise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ma propre adresse mail <input checked="" type="checkbox"/> Un compte Facebook <input type="checkbox"/> Un compte Skype <input checked="" type="checkbox"/> Un compte Twitter <input type="checkbox"/> Un compte Tumblr <input checked="" type="checkbox"/> Un compte Snapchat <input checked="" type="checkbox"/> Un compte Instagram <input type="checkbox"/> Un autre service ? Précise lequel : <input type="checkbox"/> Je ne communique pas par internet 	<p>7. Il m'arrive de publier sur internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Des messages <input checked="" type="checkbox"/> Des photos de moi <input type="checkbox"/> Des photos d'autres personnes <input checked="" type="checkbox"/> Des vidéos de moi <input type="checkbox"/> Des vidéos d'autres personnes <input type="checkbox"/> Je ne publie pas
---	---

Questionnaire sur la pratique des médias d'information sur Internet

Ce questionnaire est anonyme, cochez la ou les réponses qui vous conviennent, précisez dans "Autre" si nécessaire.

1-Sur quel(s) moteur(s) de recherche allez-vous pour trouver une information?

- Google
-Yahoo
-Qwant
-Autre.....

2-Quel type d'article préférez-vous?

- Brèves (articles très courts)
-Articles longs et détaillés
-Articles moyens avec photos
-Autre.....

3-Sur quel type de support consultez-vous l'actualité?

- Téléphone
-Ordinateur
-Tablette
-Autre.....

4-Avez-vous été "victime" de "fake news"?

- Oui
-Non

5-Qu'est-ce qui vous permet de distinguer une information d'une "fake news"?

une information est basé sur des preuves fiables tandis qu'une fake news n'est pas basé sur de vrais preuves

6-Lorsqu'une information trouvée sur Internet vous paraît étrange, comment la vérifiez-vous?

- Autre(s) site(s) Internet
-Famille, proches
-Enseignants, documentalistes
-Autre.....

7-Pensez-vous avoir besoin de cours au lycée sur les questions des rumeurs, de l'information, des théories du complot sur Internet?

- Oui
-Non

8-Si Oui, pour quelle(s) raison(s)?

- Intérêt personnel
-Ne pas être trompé
-C'est une des mission de l'Ecole
-Autre.....

9-Quelles sont les premiers éléments que vous vérifiez lorsque vous lisez un article?

- Titre de l'article
-Auteur
-Nom du média
-Autre.....

10-Pensez-vous que les cours sur la construction de l'information vous permettront, à l'avenir, d'être plus attentif aux informations qui circulent sur Internet?

- Oui
-Non

11-Si oui, expliquez en quelques lignes ce que vous avez appris et ce qui vous servira :

j'ai appris comment vérifier si une information est vrai et la définition d'une fake news.
Cela me servira à savoir reconnaître une fausse information et ne pas être trompé.

Questionnaire sur la pratique des médias d'information sur Internet

Ce questionnaire est anonyme, cochez la ou les réponses qui vous conviennent, précisez dans "Autre" si nécessaire.

1-Sur quel(s) moteur(s) de recherche allez-vous pour trouver une information?

- Google
 Yahoo
 Qwant
 Autre... Google et Mozilla.....

2-Quel type d'article préférez-vous?

- Brèves (articles très courts)
 Articles longs et détaillés
 Articles moyens avec photos
 Autre... article court avec photo.....

3-Sur quel type de support consultez-vous l'actualité?

- Téléphone
 Ordinateur
 Tablette
 Autre... tel, tablette ordinateur.....

4-Avez-vous été "victime" de "fake news"?

- Oui
 Non

5-Qu'est-ce qui vous permet de distinguer une information d'une "fake news"?

Je sais que la fake news est une fausse information ou une rumeur qui court sur l'actualité.....

6-Lorsqu'une information trouvée sur Internet vous paraît étrange, comment la vérifiez-vous?

- Autre(s) site(s) Internet
 Famille, proches
 Enseignants, documentalistes
 Autre... famille de proche, site internet.....

7-Pensez-vous avoir besoin de cours au lycée sur les questions des rumeurs, de l'information, des théories du complot sur Internet?

- Oui
 Non

8-Si Oui, pour quelle(s) raison(s)?

- Intérêt personnel
 Ne pas être trompé
 C'est une des mission de l'Ecole
 Autre... c'est une des missions de l'école.....

9-Quelles sont les premiers éléments que vous vérifiez lorsque vous lisez un article?

- Titre de l'article
 Auteur
 Nom du média
 Autre... le nom du média.....

10-Pensez-vous que les cours sur la construction de l'information vous permettront, à l'avenir, d'être plus attentif aux informations qui circulent sur Internet?

- Oui
 Non

11-Si oui, expliquez en quelques lignes ce que vous avez appris et ce qui vous servira :

Non se pense que l'on aurait pas besoin
mais c'est comme bien de le savoir.....

La charte d'éthique et de déontologie du groupe Le Monde

La charte est entrée en vigueur mardi 2 novembre.

La présente Charte a pour objet de rappeler les principes essentiels d'indépendance, de liberté et de fiabilité de l'information, et de préciser les droits et devoirs des journalistes, des dirigeants comme des actionnaires. Elle aura force obligatoire entre les parties (sociétés ou associations des journalistes des différents titres, actionnaires, dirigeants du groupe Le Monde, directeurs des publications et des rédactions), et sera reprise par les statuts des sociétés du groupe Le Monde. En cas de changement à la tête d'un des titres du groupe, elle s'imposera en termes identiques à leurs nouvelles directions de la rédaction et de la publication.

Cette Charte, commune à l'ensemble des publications et sites du groupe Le Monde, s'ajoute aux chartes et accords adoptés précédemment par chacun de ces titres. Ces textes, qui sont annexés à la présente Charte, restent pleinement valides à la seule exception de celles de leurs dispositions qui seraient contradictoires avec celles de la présente Charte. Toute modification apportée à cette Charte doit être approuvée par vote au sein des publications et ne prend effet que dans celles qui l'ont effectivement approuvée.

La vocation des titres du groupe Le Monde est de fournir, sur tout support, une information de qualité, précise, vérifiée et équilibrée. Les journalistes doivent porter un regard critique sur l'information et faire écho au pluralisme des opinions.

Les journalistes disposent des moyens nécessaires pour exercer rigoureusement leur métier, collecter et vérifier les informations, indépendamment de toute pression extérieure. Ils s'interdisent toute manipulation et plagiat, ne relaient pas les rumeurs, évitent le sensationnalisme, les approximations et les partis-pris. Ils doivent éviter tout lien d'intérêt avec les acteurs des secteurs sur lesquels ils écrivent, et s'engagent à déclarer tout conflit d'intérêt.

Des principes déontologiques communs aux rédactions du groupe Le Monde seront rappelés en annexe de la Charte d'éthique et déontologie, sans distinction de valeur et de force juridique avec le contenu de celle-ci.

L'indépendance éditoriale des journaux du groupe Le Monde à l'égard de ses actionnaires, des annonceurs, des pouvoirs publics, politiques, économiques, idéologiques et religieux est la condition nécessaire d'une information libre et de qualité. Aucun texte ne peut leur être imposé, aucune orientation ne peut leur être dictée par une intervention ou une contrainte extérieure.

Les actionnaires du groupe Le Monde garantissent l'indépendance économique de ses titres au sens de la présente Charte, mais se gardent d'intervenir dans leurs choix éditoriaux et leur traitement de l'information.

La ligne éditoriale de chaque titre, dans sa version papier comme dans sa version en ligne, ne saurait être guidée ni infléchie par les intérêts des annonceurs, pas plus que par ceux d'autres titres du groupe. Les directeurs de rédaction (ou leurs délégataires) sont les responsables éditoriaux de la ligne et du contenu de leur publication.

Au sein de chaque titre du groupe Le Monde, il existe un responsable de l'équilibre économique et de la gestion, distinct du responsable des contenus éditoriaux. En aucun cas, l'un de ces deux responsables ne peut prendre de décision ayant un impact sur le domaine de compétences de l'autre sans avoir obtenu l'accord de ce dernier.

Deux Comités d'éthique et de déontologie distincts, chargés respectivement du quotidien Le Monde, de ses suppléments ou déclinaisons, des sites du Monde Interactif et de ses applications numériques d'une part, et de l'ensemble des magazines (le "Pôle Magazines") et de leurs déclinaisons numériques d'autre part, sont chargés de veiller au respect de cette Charte.

Ils veilleront notamment à ce que soit observé l'ensemble des principes contenus dans la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes (Munich, 1971), dont la pérennité est indispensable à l'indépendance éditoriale et qui constitue le socle déontologique de la profession de journaliste. Ces principes s'appliquent à la réalisation de tous les contenus éditoriaux produits par les rédactions du groupe, quels que soient leurs supports de diffusion.

Cette Charte sera publiée pour tout ou partie dans les différents titres du groupe dès son entrée en vigueur et restera accessible en intégralité et à tout moment sur chacun de leurs sites.

DEVOIRS ET DROITS DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires du groupe Le Monde disposent des pouvoirs que leur confère le droit des sociétés. A ce titre, ils veillent à la bonne marche économique du groupe et de ses publications, à la définition de sa stratégie et de ses axes de développement. Pour assurer l'indépendance financière et politique des titres et sites du groupe, et pour en garantir l'indépendance et la liberté d'expression, chacun s'engage au respect des valeurs et principes définis au présent Code.

Les actionnaires proclament leur attachement à l'indépendance éditoriale de ses publications. Ils s'engagent à respecter la présente Charte, ainsi que les chartes spécifiques en usage dans chaque rédaction du groupe. Tout nouvel actionnaire, majoritaire ou minoritaire, devra prendre le même engagement. Les sociétés du groupe Le Monde ne pourront enregistrer les mouvements ou souscriptions de valeurs mobilières donnant accès au capital qu'en contrepartie de l'adhésion et de la signature de la présente Charte par leurs bénéficiaires.

Les actionnaires, leurs représentants et les membres des conseils de surveillance du groupe Le Monde ne prennent pas part aux choix éditoriaux. Ils n'assistent aux conférences de rédaction que sur invitation de la direction du journal ou de la rédaction, mais n'y interviennent pas. Ils s'interdisent en outre de commander un article et de donner des instructions pour modifier un article ou empêcher sa publication.

La structure actionnariale du groupe Le Monde fera l'objet d'une publication annuelle sur support papier et/ou numérique par chaque titre du groupe. A cette occasion, un rappel des intérêts détenus par les principaux actionnaires sera également effectué.

Les actionnaires s'engagent à ne pas imposer de partenariats commerciaux au groupe avec les sociétés au capital desquelles ils figurent ou qui leur sont liées commercialement. De même, ils s'engagent à ne pas empêcher ou faire obstacle à des partenariats du même type avec des sociétés qui se trouveraient en concurrence avec les leurs.

Lorsqu'un actionnaire du groupe Le Monde ou une entreprise dirigée ou détenue par l'un de ces actionnaires est citée dans un article publié par un titre du groupe Le Monde, cette particularité est signalée dans le corps de l'article, dans sa titraille ou dans une note de bas de page.

GOUVERNANCE

Les actionnaires et membres des conseils de surveillance s'engagent à veiller à ce que, dans le cadre d'une expression publique, leurs déclarations ne puissent pas engager le groupe Le Monde, sauf dans le cas d'une communication décidée par le conseil de surveillance.

La qualité de membre d'un directoire du groupe est incompatible avec :

- un mandat électif national ou local (hors mandats municipaux dans des villes de moins de 30 000 habitants
- des fonctions de direction, d'encadrement ou de représentation d'un parti politique ou d'un syndicat
- des condamnations définitives à des peines de prison ferme liées aux sujets suivants : (i) incitation à la haine raciale ou pour discriminations ; (ii) financement illicite de partis politiques ; (iii) atteinte aux personnes.

DEVOIRS ET DROITS DES JOURNALISTES

Le présent Code reconnaît la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes, adoptée en 1971, à Munich, dans les termes suivants :

Déclaration des devoirs et des droits des journalistes

Préambule

Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain.

De ce droit du public à connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes.

La responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

La mission d'information comporte nécessairement des limites que les journalistes eux-mêmes s'imposent spontanément. Tel est l'objet de la déclaration des devoirs formulés ici.

Mais ces devoirs ne peuvent être effectivement respectés dans l'exercice de la profession de journaliste que si les conditions concrètes de l'indépendance et de la dignité professionnelle sont réalisées. Tel est l'objet de la déclaration des droits, qui suit.

Déclaration des devoirs

Les devoirs essentiels du journaliste, dans la recherche, la rédaction et le commentaire des événements, sont :

1/ Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité ;

2/ Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique ;

3/ Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et documents ;

4/ Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents ;

5/ S'obliger à respecter la vie privée des personnes ;

6/ Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte ;

7/ Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement ;

8/ S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation et les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage, en raison de la publication ou de la suppression d'une information

;

9/ Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs ;

10/ Refuser toute pression et n'accepter de directive rédactionnelle que des responsables de rédaction.

Tout journaliste digne de ce nom se fait un devoir d'observer strictement les principes énoncés ci-dessus.

Reconnaissant le droit en vigueur dans chaque pays, le journaliste n'accepte, en matière d'honneur professionnel, que la juridiction de ses pairs, à l'exclusion de toute ingérence gouvernementale ou autre.

Déclaration des droits

1/ Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Le secret des affaires publiques ou privées ne peut en ce cas être opposé au journaliste que par exception et en vertu de motifs clairement exprimés ;

2/ Le journaliste a le droit de refuser toute subordination qui serait contraire à la ligne générale de son entreprise, telle qu'elle est déterminée par écrit dans son contrat d'engagement, de même que toute subordination qui ne serait pas clairement impliquée par cette ligne générale ;

3/ Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou à sa conscience ;

4/ L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise.

Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la

composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes ;

5/ En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel assurant sa sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et suffisante pour garantir son indépendance économique.

PUBLICITÉ

Dans chacun des titres du groupe Le Monde, sur support papier ou numérique, comme dans leurs suppléments ou numéros spéciaux, l'espace rédactionnel et l'espace publicitaire ou promotionnel doivent se distinguer sans aucune ambiguïté. La typographie, l'iconographie et la mise en page de la publicité ou des publi-reportages ne doivent pas prêter à confusion avec le contenu rédactionnel.

Les impératifs publicitaires ne peuvent pas être évoqués pour influencer sur les choix éditoriaux des titres du groupe Le Monde. Les journalistes ne contribuent pas, même de manière anonyme ou à titre gracieux, à la conception, à la rédaction, à l'illustration ou à la mise en page d'une publicité ou d'un publi-reportage publié dans un des titres du groupe.

Les annonceurs n'ont aucun droit de relecture et d'intervention sur les contenus, y compris dans les suppléments et numéros spéciaux qu'ils auraient contribué à financer.

PROTECTION DES MARQUES

Les marques du groupe Le Monde ne doivent pas être utilisées dans un cadre incompatible avec les valeurs du groupe. Les Comités d'éthique et de déontologie sont compétents pour apprécier et juger tout risque d'atteinte à l'image de la marque concernée.

En cas d'accord entraînant un risque de ce type, le président du directoire de la Société éditrice du Monde (SEM) (ou, si elle est distincte de la SEM, le représentant légal de la maison mère du Pôle Magazine) devra saisir le Comité d'éthique et de déontologie concerné, dans un délai lui permettant de se prononcer avant tout engagement irrévocable. A défaut, le Comité d'éthique et de déontologie pourra être saisi par l'un quelconque de ses membres. Il pourra interdire toute utilisation de la marque, en dehors du secteur de la communication et des médias, dont il estimera qu'elle porte

atteinte à l'image de cette marque.

RÔLE ET POUVOIR DES SOCIÉTÉS DE JOURNALISTES

Instance représentative élue, le bureau des sociétés des journalistes (SDJ) ou de leur équivalent (associations de journalistes, sociétés de rédacteurs, etc.) de chaque publication a pour interlocuteur naturel et permanent la direction de sa rédaction du titre. En cas de litige, il peut saisir le Comité d'éthique et de déontologie compétent.

Confronté à un problème d'ordre déontologique, tout journaliste est en droit de saisir le bureau de sa SDJ, afin que ce dernier en prenne connaissance, le soumette à la direction de la rédaction en vue de trouver une solution. La direction de la rédaction et la direction de la publication peuvent également saisir le bureau de la SDJ.

La SDJ d'une publication est préalablement informée, dans un délai raisonnable, de toute décision relevant de la politique de développement du titre (notamment création ou acquisition d'un site internet, support audiovisuel et d'un nouveau produit ou d'une nouvelle activité). En cas de projet de changement de formule, la SDJ est informée par le directeur de la rédaction ou le directeur de publication. En cas de projet de modifications touchant au circuit de réalisation, et postérieurement à l'information des élus du personnel, le directeur de la rédaction en informera la SDJ concernée.

RÔLE ET POUVOIR DES COMITÉS D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les Comités d'éthique et de déontologie, auxquels les statuts des sociétés du groupe le Monde se réfèrent expressément, ont pour objet de veiller au respect de la présente Charte d'éthique et de déontologie dans les différentes publications et sites du groupe. Ils n'ont pas compétence pour se prononcer sur le contenu d'un article, ni pour prononcer des sanctions à l'encontre des journalistes.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application de la Charte, le Comité d'éthique et de déontologie concerné peut être saisi par deux de ses membres, par une SDJ, la direction de la rédaction ou par le président du directoire. Dans un délai d'un mois à dater de la saisine, et après avoir auditionné les personnes de son choix, le Comité émet un avis et/ou des recommandations qui seront communiqués aux journalistes intéressés, à la direction de la rédaction concernée et au président du directoire, et qui pourront être publiés à sa demande. La direction du titre concerné

s'engage à répondre de façon circonstanciée, et dans un délai de quinze jours, à l'avis ou aux recommandations du Comité d'éthique et de déontologie.

Les Comités d'éthique et de déontologie se réuniront sur convocation de leur président ou à la demande d'au moins deux de leurs membres, et au moins deux fois par an. Ils établiront un rapport annuel qui rendra compte des sujets dont ils auront été saisis ainsi que des avis et recommandations rendus, rapport qui sera tenu à la disposition de toute personne intéressée et distribué aux journalistes des titres et sites concernés.

Le Comité d'éthique et de déontologie du quotidien Le Monde, de ses suppléments ou déclinaisons et du site lemonde.fr sera constitué et statutairement composé comme suit, ainsi que précisé dans le pacte d'actionnaires passé entre la société Le Monde Libre et le Pôle d'indépendance : deux représentants de la Société des Rédacteurs du Monde (SRM), un représentant de la Société des Rédacteurs du Monde Interactif (SRMIA), un représentant des Sociétés des Cadres et Employés du Monde, un représentant de la Société des Lecteurs du Monde, le président du directoire de la société Le Monde SA (LMSA) ou son délégataire, le directeur du Monde ou son représentant, le directeur de la rédaction du Monde ou son représentant, deux personnalités qualifiées et indépendantes, nommées par le conseil de surveillance de LMSA avec l'accord express des sociétés de journalistes concernées (SRM et SRMIA), une représentant de l'Association Hubert Beuve-Méry ou, en cas de dissolution de cette dernière, une personnalité qualifiée et indépendante, nommée par la Société des lecteurs du Monde et agréée par la SRM et la SRMIA, qui présidera le Comité.

Le cas échéant, si l'ordre du jour de la séance l'exige, les directeurs de la publication des titres ou sites concernés pourront être auditionnés.

Par ailleurs, à chaque fois que Le Monde.fr figurera à l'ordre du jour du comité, le responsable éditorial du Monde.fr y participera.

Le Comité d'éthique et de déontologie du Pôle Magazines sera constitué et statutairement composé comme suit, ainsi que précisé dans le pacte d'actionnaires passé entre la société Le Monde Libre et le Pôle d'indépendance : deux représentants de la SCP PVC, un représentant de la Société de journalistes de Télérama, un représentant de la Société de journalistes de La Vie un représentant de la Société de journalistes de Courrier international, le président du directoire de la société LMSA ou son délégataire, le directeur de la rédaction de Télérama, le directeur de la rédaction de La Vie, le

directeur de la rédaction de Courrier international, une personnalité qualifiée et indépendante, nommée par le conseil de surveillance de LMSA avec l'accord express des sociétés de journalistes du Pôle Magazines, qui présidera le Comité, un membre de l'Association Georges-Hourdin (étant entendu qu'il ne pourra avoir occupé précédemment de fonctions exécutives dans une publication du Groupe).

Le cas échéant, si l'ordre du jour de la séance l'exige, les directeurs de la publication des titres ou sites concernés pourront être auditionnés.

MODIFICATIONS DE LA CHARTE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Toute modification de la Charte d'éthique et déontologie du groupe Le Monde devra faire l'objet d'un vote des Assemblées générales de la SEM et de LMSA et avoir été préalablement approuvée par les deux Comités d'éthique et de déontologie et par les conseils de surveillance de la SEM et de LMSA.

Paris, le

La Société des rédacteurs du Monde

La Société des rédacteurs du Monde interactif

La Société des journalistes de Télérama

La Société des rédacteurs de La Vie

La Société des journalistes de Courrier international

Le Monde Libre

Le Pôle d'indépendance du groupe Le Monde

Le président du directoire de la Société éditrice du Monde et du Monde SA

La directrice de la rédaction du Monde

Les rédacteurs en chef du Monde.fr

La directrice de la rédaction de Télérama

Le directeur de la rédaction de La Vie

Le directeur de la rédaction de Courrier international.

ANNEXE

PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES

Interviews : Les interviews publiés sous forme “Questions-réponses” ne doivent pas être relus par les personnes interrogées, ou alors dans le seul but d'éviter toute erreur factuelle ou de compréhension. Si la personne interrogée modifie substantiellement la teneur de ses propos, l'auteur de l'interview peut, avec la direction de la rédaction, refuser de publier l'entretien.

Voyages de presse : Est qualifié de voyage de presse un déplacement organisé à des fins promotionnelles et pris en charge par un organisme extérieur. Le recours aux voyages de presse doit rester exceptionnel et se justifier professionnellement. L'acceptation d'un voyage de presse doit faire systématiquement l'objet d'une discussion avec un responsable hiérarchique, afin d'en déterminer l'intérêt et la nécessité. Tout journaliste peut refuser de participer à un voyage de presse, sans avoir à s'en justifier. La participation à un voyage de presse ne saurait valoir engagement du journaliste ou de sa rédaction à publier un article en résultant.

La mention “Envoyé spécial” ne peut être utilisée, en cas de publication d'un article, que dans l'hypothèse où les frais de transport ont été pris en charge par le journal concerné. Dans le cas contraire, il ne peut être fait mention que du lieu où ont été collectées les informations.

Cadeaux : Les journalistes s'engagent à refuser tout cadeau d'une valeur supérieure à 70 euros, ou de nature à mettre en cause leur indépendance. En cas de prêt de produits en vue de la rédaction d'un article, la mise à disposition des produits ou matériels ne peut dépasser une durée de trois mois.

Droits de réponse et rectificatifs : Les droits de réponse sont publiés conformément à la loi. Tout journaliste concerné par la publication d'un droit de réponse doit être informé avant ladite publication. Il en va de même pour les rectificatifs.

Conflits d'intérêt : Les journalistes du groupe n'acceptent pas de traiter un sujet autour duquel apparaît un conflit d'intérêt personnel. Ils ne couvrent pas un domaine dans lequel un membre de leur famille ou de leur entourage proche occupe une fonction d'autorité. Ils n'achètent pas d'actions d'une société dont ils suivent les activités pour leur journal.

Toute chronique d'un ouvrage ou d'une œuvre dont l'auteur travaille régulièrement pour le titre ou le site qui la publie doit faire mention de cette qualité de collaborateur.

NB. D'autres principes rédactionnels peuvent figurer dans les textes et chartes propres aux différents titres du groupe.